

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 16 Juillet 2014 - 18 Ramadhan - N° 664 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Le Président Bouteflika reçoit l'envoyé spécial du président mauritanien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le ministre mauritanien des AE et de la Coopération, Ahmed Ould Teguedi, envoyé spécial du président Mohamed Ould Abdel Aziz. Au cours

de l'audience, qui s'est déroulée en présence du ministre des AE, Ramtane Lamamra, M. Ould Teguedi a remis au président Bouteflika un message de son homologue mauritanien.

ALGERIE-MALI

ELLE S'EST OUVERTE
HIER À ALGER

5^e session du Comité bilatéral stratégique sur le Nord-Mali

Page 4



Gaza Le massacre continue

Plus de 190 morts et 1 300 blessés



Boualem Branki

L'Algérie, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a rétabli certaines vérités sur l'actuelle agression de l'entité sioniste contre le peuple palestinien, en particulier contre la population de la Bande

de Gaza. L'agression sauvage d'Israël contre l'enclave de Gaza, qui a fait hier, mardi, plus de 192 morts et un millier de blessés, n'aurait pas eu lieu sans le silence de certains pays. Référant sa position traditionnelle de soutien au peuple palestinien, l'Algérie a, à la réunion d'urgence de la Ligue arabe au Caire, lundi, mis tout le monde devant ses

responsabilités face au massacre des Palestiniens et la destruction de leurs maisons à Gaza. Ramtane Lamamra a, en fait, appelé la communauté internationale à agir en urgence pour amener Israël à cesser immédiatement ses attaques contre la Palestine et à respecter les termes de la trêve conclue en novembre 2012.

Page 15

Industrie Installation d'une commission de recours en matière d'investissement

Création d'un fichier national des ressources humaines du ministère de la Santé

Pétrole Béjaïa et Oran délimitées comme zones d'exploration offshore

SANTÉ

Les 6 aliments qui rendent intelligent

SÉTIF

RAMADHAN ET SOLIDARITÉ
La police s'implique

FOOTBALL
LIGUE 1
Les effectifs des clubs de l'élite à l'heure de la «révolution»

PROTECTION CIVILE
1 857 interventions du 14 au 15 juillet !

Pages 12-13

Page 5

Page 5

Page 19

Page 9

DK NEWS TOMBOLA 2014

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Condor IRIS SAT AIGLE AZUR KANDI

Météo

Régions Nord : 29° à Alger

Temps assez chaud et ensoleillé notamment vers les régions de l'intérieur avec localement des foyers orageux isolés.

Les vents seront en général faibles à modérés.

La mer sera peu agitée localement agitée vers le littoral Ouest et Centre.

Régions Sud : 38° à Tamanrasset

Temps généralement chaud et ensoleillé avec tendance orageuse en cours d'après-midi/soirée vers les massifs du Hoggar/Tassili.

Les vents seront en général faibles à modérés (20/40 km/h) avec localement chasse sable.

Zakat el-fitr fixé à 100 DA par personne



Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a appelé hier les fidèles à s'acquitter de la zakat el-fitr durant le Ramadhan fixé cette année (2014) à 100 DA par personne. Dans un communiqué, le ministère des Affaires religieuses et des wakfs a appelé les fidèles à s'acquitter de la zakat el-fitr durant le Ramadhan, rappelant que sa valeur est fixée cette année à 100 DA par personne, soit un «Sa» (une mesure) de nourriture des Algériens équivalant à 2 kg.

Le ministère a précisé avoir chargé les imams des mosquées de procéder, en collaboration avec les comités religieux des mosquées à travers l'ensemble du territoire, à la collecte de zakat el-fitr à compter du 15^e jour du mois de Ramadhan en vue de la distribuer aux nécessiteux, recensés par les commissions du Fonds de la zakat, un ou deux jours avant l'Aïd El-Fitr. Zakat el-fitr est obligatoire pour tous les musulmans, aussi bien les nantis que les pauvres disposant d'un surplus de subsistance journalière et qui doivent faire don de la zakat pour eux mêmes et pour les personnes à leur charge, a rappelé le ministère.

GALERIE AÏCHA HADAD Exposition d'artisanat

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise jusqu'au 31 juillet à la galerie d'arts Aïcha Hadad (84, rue Didouche Mourad, Alger) une exposition d'artisanat.



SOIRÉES WELL SAOUND Zaho ce soir en concert

La chanteuse de Rnb Zaho, se produira ce soir à partir de 22h au niveau du chapiteau de l'hôtel Hilton à Alger.

CE SOIR À LA SALLE IBN KHALDOUN Concert de Rabah Asma

Dans le cadre du programme de soirées ramadanesques de l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, le chanteur de musique kabyle Rabah Asma animera un concert ce soir à partir de 23h à la salle Ibn Khaldoun.

DU 17 AU 20 JUILLET 10^e festival du théâtre amazigh de la Soummam

L'Association Etoile culturelle d'Akbou, en partenariat la direction de la culture de Béjaïa et l'APC d'Akbou, organise du 17 au 20 juillet à la maison de jeunes A. Fares d'Akbou, la 10^e édition du Festival du théâtre amazigh de la Soummam. Cette édition sera organisée en hommage à Slimane Azem et Cheikh Noureddine.

CE MATIN À 11H La présidente du C-RA, Saïda Benhabylès invitée du Forum de DK News



Le Forum de DK News accueillera ce matin à 11h Mme Saïda Benhabylès, présidente du

Croissant-Rouge algérien dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur «Les activités du C-RA et la solidarité avec les personnes déplacées dans la région du Sahel et avec la population de Ghaza».

D'autres sujets seront abordés également lors de cette rencontre qui se déroulera au centre de presse de notre publication, 3 rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.



ÉDUCATION Conférence nationale avant l'Aïd

Un bilan d'étape de la gestion du secteur depuis sa nomination au poste de ministre de l'éducation nationale est prévu lors de la conférence nationale qui aura lieu avant l'Aïd.

Au titre des mises à niveau, Nouria Benchettif fera application de la loi : «une année scolaire doit obligatoirement s'étaler sur 32 semaines». Le rétablissement du «projet d'établissement avec obligation de résultats» est à l'ordre du jour.

La ministre de l'Education fait savoir que les résultats satisfaisants pour le cycle primaire, mais qu'il était difficile d'être optimiste pour le moyen et le secondaire



«pour plusieurs raisons dont la surcharge des classes dans certaines régions et les enseignants pas toujours bien formés». La formation des maîtres sera soutenue, notamment celle de 24 000 nouvelles recrues du secteur recevant au mois d'août une formation pédagogique avant de rejoindre les établissements scolaires à la rentrée.

RÉSEAU NADA Campagne de solidarité vendredi au profit des enfants défavorisés d'Adrar



A l'occasion du mois sacré du Ramadhan, le Réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant (Nada), en collaboration avec l'association des scouts musulmans algériens, l'association du centre de cam-

pagne Ksar Taârabt, LG electronics, et l'APC de Reggane, organise vendredi 18 juillet à partir de 21h à Reggane, une campagne de solidarité au profit de 1000 enfants défavorisés issus de la wilaya d'Adrar.

NOUBA CLUB D'EL AURASSI Soirée gnawi avec Essed



Le groupe de musique gnawi Essed, animera un concert ce soir à partir de 22h au Noura Club de l'hôtel El Aurassi.

CONSTANTINE La Sûreté de wilaya organise un concours de dessins pour enfants

A l'occasion de la célébration du 52^e anniversaire de la création de la police algérienne, la Sûreté de wilaya de Constantine organise un concours de dessins ouvert aux enfants âgés de moins de 12 ans. Les dessins qui doivent traiter le thème «La police et ses missions» devront être envoyés au jury avant le 20 juillet à l'adresse suivant : Sûreté de wilaya de Constantine, cellule de communication et des relations publiques, concours de dessins. Les lauréats seront recomposés au cours d'une cérémonie à qui sera organisé à l'occasion de la fête de la police.



GARE ROUTIÈRE DE BÉJAÏA Le wifi désormais disponible

La société d'exploitation des gares routières d'Algérie SOGRAL EPE/SPA, a procédé depuis le dimanche 13 juillet au lancement du système de connexion internet wifi libre d'accès dans tous les espaces publics de la gare routière de Béjaïa.

INDUSTRIE**Installation d'une commission de recours en matière d'investissement**

Une commission de recours en matière d'investissement destinée à renforcer la protection des droits des investisseurs et la facilitation des procédures administratives, a été installée hier à Alger par le ministre de l'Industrie et des mines Abdesslam Bouchaoureb.

Cette commission aura pour mission de «traiter et statuer sur les recours formulés par les investisseurs s'estimant lésés par une administration ou un organisme» lié au processus d'investissement.

Selon M. Bouchaoureb, cette structure à caractère «décisionnel» et non «consultatif», viendra renforcer les mesures de facilitation et d'accompagnement de l'investissement mises en place par le gouvernement au titre de la stratégie du développement du secteur industriel.

Elle vise, selon lui, à rapprocher l'investisseur de l'administration en veillant à ce que cette dernière soit totalement à la disposition de l'opérateur en lui accordant toutes les facilités et avantages pour concrétiser son projet. Composée de représentants du ministère de l'Industrie, des Finances, de l'Intérieur et des collectivités locales et de la Justice, cette instance se réunit à chaque fois qu'il y a besoin de statuer dans un litige opposant un investisseur à une administration. A cette occasion, le ministre a annoncé une série de mesures afin de fa-



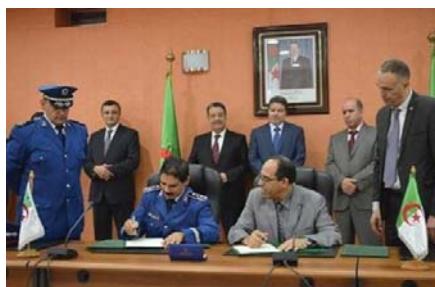
ciliter l'acte d'investir dans le cadre du changement du statut de l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI). Il s'agit, a-t-il affirmé, de la suppression de la déclaration d'investissement exigée pour la création de nouveaux projets et de la décentralisation du traitement au niveau du guichet unique décentralisé (GUD) des dossiers des projets de moins de 1,5 milliard de DA comportant une participation étrangère. Aussi, poursuit-il, les administrations n'exigeront plus aucun document ou pièce non prévue par la législation et la réglementation en vigueur ou n'ayant pas fait l'objet d'une décision du Conseil national d'investissement (CNI). Pour Rédha Hamiani, président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), les organisations patronales devraient être représentées à cette commission. «On va suivre de très près cette commission et on souhaite surtout qu'elle agisse effectivement sur terrain», a ajouté M. Hamiani. Par ailleurs, le ministre a indiqué que la réorganisation des secteurs pu-

blics marchands avait été finalisée réaffirmant que les sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP) ne répondent plus aux besoins du marché actuel d'où le besoin de créer de grands groupes industriels pour développer le secteur.

S'agissant de la révision du code de l'investissement annoncée en juin dernier, M. Bouchaoureb a fait savoir que «beaucoup d'articles ont été touchés» pour assouplir le climat des affaires et mieux accompagner les investisseurs en vue de les préparer au démantèlement tarifaire prévu pour l'année 2020 dans le cadre de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE). Quant à la règle 51/49% régissant l'investissement étranger en Algérie, Bouchaoureb a réaffirmé que cette disposition établie dans un contexte conjoncturel spécifique caractérisé par la crise financière de 2009 «n'était pas éternelle» et qu'elle disparaîtrait en 2020 avec le démantèlement tarifaire en 2020 dans le cadre de l'accord d'association avec l'UE.

SANTÉ**Signature d'une convention-cadre entre la DGSN et le ministère de la Santé**

Une convention-cadre a été signée hier à Alger par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et le ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, dans le domaine de la formation continue et du recyclage du corps médical et paramédical et des agents techniques de la police. Cette convention vise la prise en charge par le ministère de la santé, de la formation continue et du recyclage du corps médical et paramédical et des agents techniques de la police, en vue d'actualiser leurs connaissances et de suivre les développements sur le terrain, a indiqué le chef du service central de la santé, de l'action sociale et des sports à la DGSN, M. Ahmed Boubekeur. Les corps médical et paramédical relevant de la DGSN, estimés à 130 médecins spé-



cialistes et plus de 1.000 agents paramédicaux, exerçant au niveau de 51 centres sociaux et un hôpital au niveau d'Alger, outre les projets sanitaires relevant de la DGSN, qui sont en cours de réalisation dans différentes régions du pays. Cette catégorie bénéficiera d'une formation continue au niveau de l'école de Bordj El Bahri et prendra en charge la forma-

pension par des professeurs universitaires en vue d'améliorer les prestations produites pour plus de 200.000 fonctionnaires de police et un million d'ayants droit. Le ministère de la Santé avait formé, ces dernières années, quatre promotions dans la gestion sanitaire au niveau de l'école de Bordj El Bahri et prendra en charge la forma-

tion continue des corps suscités, selon le programme de formation tracé par la DGSN.

Le directeur général de la DGSN, le général major Abdellah Hamel, présent à la cérémonie de signature en compagnie du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé que cette opération s'inscrivait dans le cadre de la promotion des ressources humaines, de l'investissement intellectuel et de l'amélioration des prestations de la Sûreté nationale.

Le ministre de la Santé a précisé que l'accompagnement de la DGSN dans cette formation vise à améliorer les soins prodigués aux citoyens, annonçant la participation de ce corps à l'université d'été du ministère, prévue en septembre.

Création d'un fichier national des ressources humaines du ministère de la Santé

Le directeur des ressources humaines au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Hadj Bencherif a annoncé, hier à Alger, la création d'un fichier national des ressources humaines du ministère.

Lors d'une conférence de presse animée au siège du ministère, M. Bencherif a indiqué que pour la première fois depuis l'indépendance, le ministère de la Santé va élaborer un fichier informatisé des différents corps travaillant sous sa tutelle. Cette opération vise, selon le même responsable, à moderniser la gestion du secteur et à mettre en place un fichier informatisé des ressources humaines de la tutelle.

Il a affirmé que cette opération se poursuivra en vue de définir les besoins de chaque corps selon le nombre d'habitants de chaque région et suivant les normes internationales. Ces données seront à même d'aider les décideurs, rationaliser les

dépenses du secteur et améliorer les prestations de santé, a-t-il ajouté. Il a rappelé que le nouveau fichier comportait au 31 décembre 2013 plus de 279.000 fonctionnaires du secteur de la santé au niveau national dont 1153 médecins spécialistes, 23546 médecins généralistes, 1207 pharmaciens, 10100 sages-femmes, 111480 agents paramédicaux, 714 gestionnaires, 3876 hospitalo-universitaires et 5065 chirurgiens dentistes exerçant dans le secteur public.

L'ensemble des corps travaillant dans le secteur privé et des corps constitués seront intégrés au fichier dans les prochains mois, a-t-il précisé, ajoutant qu'une carte professionnelle comportant le parcours de chaque travailleur dans chacun de ces corps et une nomenclature fixant les missions des différents métiers du secteur seront également mise au point.

CONSEIL DE LA NATION

M. Bedoui présente un exposé sur le texte de loi amendant et complétant la loi relative à l'apprentissage



Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels Nouredine Bedoui a présenté un exposé détaillé sur le texte de loi amendant et complétant la loi no 81-07 relative à l'apprentissage devant la commission de l'Education, de la formation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et des affaires religieuses du Conseil de la nation.

Lors d'une réunion tenue hier au siège du Conseil et présidée par Slimane Kerroumi, président de la commission et Khelil Mahi, ministre des Relations avec le Parlement, M. Bedoui a souligné que la loi du 17 juin 1981 tend à développer le mode de formation par l'apprentissage, à répondre au mieux aux besoins des entreprises en matière de ressources humaines et à assurer une meilleure insertion des diplômés dans le monde du travail. L'exposé a été suivi d'un débat entre les membres de la commission.

PARLEMENT

Le rapport préliminaire sur la loi relative aux ressources biologiques en cours d'élaboration

La commission de l'agriculture et du développement rural du Conseil de la nation s'attelle actuellement à l'élaboration du rapport préliminaire sur la loi relative aux ressources biologiques devant être soumis prochainement au Conseil. La commission a entendu, lors d'une réunion hier présidée par Abderrahmane Ayad Ziad, un exposé présenté par la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaa dans lequel elle a évoqué les dispositions de ce texte et son importance dans la préservation des ressources biologiques contre l'exploitation illégale et le pillage», indique un communiqué du Conseil de la nation. Mme Boudjemaa a indiqué lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Khelil Mahi, qu'une instance nationale des ressources biologiques a été créée à cet effet pour la préservation, la gestion et la valorisation des ressources biologiques», précise la même source.

Selon la même source, l'exposé a été suivi par un débat sur les dispositions et mécanismes prévus par le texte au cours duquel Mme Boudjemaa a répondu aux questions des membres de la commission.

La loi relative aux ressources biologiques a été adoptée récemment à la majorité par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN).

APS

L'Algérie, une référence

Kamel Cherif

Alger abrite aujourd'hui la réunion du processus de dialogue intermalien qui regroupe le gouvernement malien et les groupes armés du Nord de ce pays. La réunion qui se tiendra à l'hôtel Aurassi est perçue par les Maliens comme étant l'unique voie à même d'avancer de manière concrète dans ce dialogue inclusif entre les différentes parties en conflit.

Les Maliens fondent tous leurs espoirs sur la réunion d'Algier, laquelle se fixe comme objectif de parvenir à la résolution de la crise malienne. La rencontre d'Algier est d'une extrême importance quand on sait qu'elle verra la participation des membres du gouvernement malien et des mouvements armés du Nord du Mali. Le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR) avaient signé, en juin dernier, une plate-forme préliminaire d'entente visant à trouver une solution définitive à la crise malienne et à travers laquelle ils ont réaffirmé le plein respect de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Mali.

Le Mouvement national de libération de l'Azawad (Mnla), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) avaient aussi signé la Déclaration d'Algier à travers laquelle ils ont affirmé leur volonté d'œuvrer à la consolidation de la dynamique d'apaisement en cours et de s'engager dans le dialogue inter-malien inclusif. Tout ce beau monde sera présent à Alger, en plus des représentants des Nations-Unies, de l'Union Africaine et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

En ce sens, la réunion d'Algier a bénéficié de préparatifs intenses et méticuleux, d'autant plus que le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra avait effectué une tournée au Mali et au Burkina Faso. Il avait également représenté le Président de la République Abdelaïz Bouteifika au Sommet de la Cédéao. Bien que l'Algérie ne soit pas membre de cette communauté, elle a été invitée au Sommet de cette Organisation, ce qui dénote du poids et de la crédibilité de la diplomatie algérienne en Afrique et de par le monde. Il s'agit pour l'Algérie de poursuivre ses efforts afin de réinstaurer la paix au Mali, mais aussi dans l'ensemble de la région. La dégradation de la situation en Libye et au Mali, risque de se répercuter sur le continent et en premier lieu sur l'Algérie, devenue la cible privilégiée des groupes terroristes.

À la veille de la rencontre d'Algier, Lamamra a précisé, hier à Alger, les travaux de la 5^e session du Comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le Nord-Mali. C'est dire que les efforts de l'Algérie sont soutenus et constants afin de régler la situation de conflit, pour ne pas dire de guerre, au Mali.

Les efforts de l'Algérie dans le sens de l'instauration de la paix, ne se limitent pas au Mali dans la mesure où elle a initié une réunion des Etats voisins de la Libye. La première réunion informelle s'était tenue le mois de mai dernier à Alger lors du Sommet ministériel des pays Non-alignés. D'autres réunions ont été organisées dont la dernière en date s'était tenue lundi dernier à Tunisie avec la participation de l'Algérie. Ainsi après avoir été la Mecque des mouvements de libérations dans les années 1960 et 1970, l'Algérie continue dans la même lignée en devenant un pays faiseur et exportateur de paix.

C r i s e m a l i e n n e : ELLE S'EST OUVERTE HIER À ALGER

5^e session du Comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le Nord- Mali

Les travaux de la 5^e session du Comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le Nord-Mali ont débuté mardi à Alger, sous la présidence du ministre des Affaires étrangères algérien, Ramtane Lamamra, et du ministre malien des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop. Le Comité bilatéral stratégique algéro-malien est un cadre de concer-



tation entre les deux pays, destiné notamment à trouver une solution à la crise que traverse le Mali.

M. Lamamra avait indiqué mercredi dernier que la phase initiale du dialogue inter-malien allait débuter le 16 juillet à Alger, en présence du gouvernement malien et des mouvements armés du Nord-Mali.

M. Lamamra s'était rendu du 8 au 11 juillet dans trois pays africains,

notamment au Ghana où il avait assisté au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), à l'issue duquel la vision algérienne, quant au règlement politique et pacifique du conflit, avait été largement partagée et appuyée par l'influeute organisation régionale.

Lancement aujourd'hui à Alger de la phase initiale du dialogue inter malien

La phase initiale du dialogue inter malien sera lancée officiellement mercredi à Alger regroupant une forte délégation du gouvernement malien et des représentants de six mouvements armés concernés par la crise du Nord Mali, a-t-on indiqué mardi de source diplomatique. La cérémonie d'ouverture de ce dialogue se déroulera en présence de représentants de l'ONU, de l'Union africaine (UA), de la Cédéao et de l'Union européenne (UE), a-t-on précisé de même source.

Les six mouvements concernés sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (Mnla), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (Hcuia) et le Mouvement arabe (dissident). Les trois premiers mouvements avaient signé en juin dernier à Alger une plate-forme préliminaire d'entente visant à trouver une solution définitive à la crise malienne et à travers laquelle ils ont réaffirmé le plein respect de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Mali, rappelle-t-on.

Les trois autres mouvements avaient signé de leur côté la «Déclaration d'Algier» en juin dernier à travers laquelle ils avaient affirmé leur volonté d'œuvrer à la consolidation de la dynamique d'apaisement en cours et de s'engager dans le dialogue inter malien inclusif et réitéré leur acceptation de la nécessité de préserver l'intégrité territoriale du Mali.

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keita avait à plusieurs reprises signifié qu'il y avait des lignes rouges à ne pas franchir, à savoir l'intégrité territoriale du Mali, l'unité du peuple malien, la souveraineté du Mali et le caractère républicain de l'Etat malien.

Toutefois, le chef d'Etat malien s'était également dit «ouvert» à toutes négociations et prêt à examiner les aspirations et revendications de tous les mouvements de façon à permet-

tre une meilleure prise en charge de leurs doléances. Le processus de facilitation du dialogue inter malien engagé par l'Algérie a abouti à des avancées sur le fond du dossier à travers l'harmonisation des points de vue des mouvements à même d'assurer une plus grande cohérence dans leur négociation avec le gouvernement malien, relève-t-on à Alger.

Ainsi des questions comme une meilleure représentation des populations, une nouvelle architecture institutionnelle des organes de gestion de la région, la prise en charge des questions de sécurité, le déploiement de l'administration et de l'armée peuvent faire l'objet de négociations entre les deux parties, souligne la même source, qui estime que le rôle de l'Algérie était de faire rapprocher les points de vue.

Récemment, le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, avait déclaré que la phase initiale du dialogue inter malien qui se tiendra à Alger était la «seule voie existante aujourd'hui pour avancer», soulignant qu'elle constituait une «fenêtre d'opportunité» pour la résolution de la crise malienne. Il avait relevé l'existence d'un «large consensus» auprès des partenaires du Mali, notamment la Cédéao, l'ONU et l'Union africaine autour de la nécessité de conforter les avancées enregistrées en Algérie.

De son côté, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait souligné que l'Algérie avait conduit des efforts «soutenus, persévérateurs et méritoires» en vue du lancement du dialogue inter malien inclusif.

«Il n'y a dans l'esprit de tout un chacun ici aucune contradiction entre les efforts déployés par la Cédéao, à travers son médiateur le président burkinabé, Blaise Compaoré et les efforts du président malien Ibrahim Boubacar Keita qui a demandé personnellement au Président Abdelaïz Bouteifika, le soutien de l'Algérie le 18 juin dernier», avait-il ajouté.

APS

L'Algérie, terre de paix et de réconciliation

Walid. B

Fidèle aux principes et fondements qui guident sa politique extérieure, la diplomatie algérienne, sous l'impulsion du Président de la République, Abdelaïz Bouteifika, sera aujourd'hui, encore une fois, au rendez-vous de l'histoire avec le début des pourparlers entre le gouvernement malien et les différents mouvements de l'Azawad implantés au nord du pays et ce, dans le cadre du dialogue inter malien inclusif. L'Algérie, terre de paix et de réconciliation, a toujours œuvré pour le dialogue entre les différentes parties en conflit, en vue de parvenir à un règlement définitif de la crise malienne. Dans ce sens, des efforts soutenus et persévérateurs ont été menés par la diplomatie algérienne pour le lancement de ce dialogue devant mettre fin à un conflit qui aura duré plusieurs années. Le président malien,

Ibrahim Boubacar Keita, avait sollicité personnellement le président Abdelaïz Bouteifika pour que l'Algérie pese de tout son poids dans la résolution de la crise au Mali. Pour ce faire, des pourparlers informels s'étaient déroulés en juin dernier à Alger entre les différents mouvements armés du nord du Mali et avaient été conclus par l'engagement des uns et des autres en faveur de ce dialogue inclusif. C'est ainsi que le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR) ont signé une plate-forme préliminaire d'entente visant à trouver une solution définitive à la crise malienne et à travers laquelle ils ont réaffirmé le plein respect de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Mali.

Le Mouvement national de libération de l'Azawad (Mnla), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de

l'Azawad (MAA) ont, de leur côté, signé la Déclaration d'Algier à travers laquelle ils ont affirmé leur volonté d'œuvrer à la consolidation de la dynamique d'apaisement en cours et de s'engager dans le dialogue inter malien inclusif. Les efforts menés par l'Algérie ont été grandement salués par la communauté internationale qui n'a pas manqué de relever le rôle important et incontournable de notre pays dans cette région sahélienne-saharienne.

Ainsi, le président de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), John Dramani Mahama, a salué le rôle de l'Algérie dans le processus de paix et de résolution de la crise au Mali, de même que le président de la Commission de cette même organisation ouest-africaine, Kadré Désiré Ouedraogo, qui avait indiqué que l'Algérie était «fortement impliquée» dans la recherche d'une solution durable à la situation prévalant au nord du Mali. L'Algérie a toujours été un pays «incontournable» dans le processus de

médiation en Afrique, avait déclaré, quant à lui, le ministre des Affaires étrangères de Guinée-Bissau, Mario Lopez Darosa, exprimant sa satisfaction de l'initiative de l'Algérie concernant le lancement le 16 juillet à Alger de la phase initiale du dialogue inter-malien inclusif entre le gouvernement et les groupes armés du Nord. L'Algérie, dira-t-il, «a toujours été un pays incontournable dans le processus de médiation en Afrique et nous accueillons avec satisfaction cette initiative de dialogue inter-malien». Il s'est dit, en outre, convaincu que grâce à la diplomatie algérienne, «les frères maliens pourront se retrouver ensemble pour dépasser la crise».

Il a ajouté que l'Algérie était le «berceau» de la diplomatie africaine et le pays de la lutte pour la libération des pays du tiers-monde, affirmant «ne pas avoir de doute» que l'Algérie finira par aboutir à des résultats concrets pour une résolution définitive de la crise au Mali.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Annaba dispose du potentiel pour devenir un pôle de modernité en termes de TIC

La wilaya d'Annaba, grâce à son université et à son parc technologique, a le potentiel nécessaire pour devenir un pôle de modernité en termes de technologies de l'information et de la communication (TIC), a estimé, mardi, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri, au cours d'une visite de travail dans cette wilaya.

La wilaya d'Annaba doit pour cela «fonctionner aux normes internationales et développer les actions liées aux TIC qui auront un impact direct et incontestable sur l'économie locale et de toute la région», a ajouté la ministre. Mme Derdouri qui présidait, aux côtés des autorités locales une cérémonie de signature d'une convention entre l'Université Badji-Mokhtar et le technoparc d'Annaba, a également appelé, s'agissant des services postaux, à la multiplication des bureaux de poste de proximité dans l'optique d'améliorer la couverture et de rapprocher les citoyens de ces structures.

La convention signée au siège de l'université, par le recteur de l'université, Amar Hiayou et le directeur général de l'Agence nationale des parcs technologiques, Youcef Aklouf, a pour objectifs, selon



la ministre, «d'établir les bases maîtresses d'une coopération fréquente entre l'Agence nationale de développement des parcs technologiques et l'université, d'une part, et, d'autre part, de mettre en évidence et d'accompagner tous les projets d'intérêt commun visant la promotion des TIC». La ministre de la Poste et

des TIC avait entamé sa visite par l'inspection, à Sidi-Salem, des installations de la station de câbles sous-marins Sea-Ne-We 4 (South East Asia-Middle East-Western Europe 4). Il s'agit d'un câble sous-marin de télécommunications de 20 000 km en fibre optique reliant Singapour, la Malaisie, la Thaïlande, le Bangladesh, l'Inde, le Sri Lanka, le Pakistan, les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite, l'Egypte, l'Italie, la Tunisie, l'Algérie et la France.

Mme Derdouri, s'enquérant du fonctionnement de la station, a insisté sur sa sécurisation de ce site qui assure l'écoulement de l'information au moyen de 260 gigabits sur une capacité totale de 640 gigabits. L'Algérie a participé au financement de cette installation de 500 millions de dollars au moyen d'une contribution de 30 millions de dollars, a-t-on indiqué.

La ministre a inauguré au cours de sa tournée dans la wilaya d'Annaba deux bureaux de poste à El Bouni et Seraidi, ainsi qu'une agence commerciale Mobilis à Annaba. Elle a également visité les locaux du technoparc d'Annaba qui sera fonctionnel en septembre prochain avec une trentaine de projets liés aux TIC.

Saidal réalise un bénéfice net de 2,6 milliards de DA en 2013

Le groupe pharmaceutique Saidal a réalisé un bénéfice net de 2,65 milliards de DA durant l'exercice 2013, selon le bilan annuel consolidé du groupe public adopté par l'assemblée générale des actionnaires réunie le 29 juin dernier.

Le groupe pharmaceutique a réalisé un bénéfice net de 2,65 milliards de DA et un total actif/passif net du bilan de 30 milliards de DA durant l'exercice 2013, selon le bilan publié dans la presse.

L'assemblée générale des actionnaires de l'EPE, spa du groupe a approuvé un total bilan de 22,4 milliards de DA et un bénéfice net de 1,2 milliard, révèle encore le document.

Ainsi l'Assemblée générale a décidé d'affecter 400 millions de DA du bénéfice du groupe comme dividendes et 38,8 millions de DA pour l'intérêtement des travailleurs, 860 millions de DAAux réserves facultatives et 3,4 millions de DA aux tantèmes.

Saidal a bénéficié en 2013 d'un plan de développement doté de 17 milliards de DA, afin de doubler sa production durant les cinq prochaines années et réduire ainsi la facture des importations de médicaments de l'Algérie qui a atteint près de 2 milliards de dollars la même année. L'objectif du gouvernement à travers ce plan était de diminuer progressivement les importations pour arriver en 2014 à une production nationale des opérateurs publics et privés couvrant 70% des besoins, contre seulement 37% actuellement.

Le taux de production nationale de médicaments atteint par le secteur privé est de 30% et celui réalisé par le groupe Saidal, relevant du secteur public est de 6%. Coté à la Bourse d'Alger avec deux autres entreprises, le groupe Saidal détient un capital de 2,5 milliards de DA.

PÉTROLE: Béjaïa et Oran délimitées comme zones d'exploration offshore

Le groupe Sonatrach compte réaliser ses premiers forages offshore dans les wilayas d'Oran et de Béjaïa, délimitées comme zones d'exploration offshore après les études sismiques menées sur leurs eaux territoriales, confie à l'APS une source au sein du groupe pétrolier.

L'interprétation des données sismiques 2D des 1 200 km, constituant les côtes algériennes, ont permis d'orienter la prospection vers ces deux wilayas, a-t-on précisé de même source.

Le traitement et l'interprétation de ces données sismiques 2D, acquises par Sonatrach auprès d'entreprises internationales spécialisées dans la sismique marine, ont révélé une probable existence d'un potentiel d'hydrocarbures.

La même source a ajouté qu'au stade actuel de la prospection, Sonatrach n'est pas en mesure de confirmer l'existence de ce potentiel tant que l'évaluation des données sismiques 3D menée par le groupe pétrolier en collaboration avec le français CGG (la Compagnie générale de géophysique) n'a pas été achevée.

Sonatrach avait signé fin 2013 un contrat de quatre mois avec CGG pour mener un programme de sismique 3D

sur les côtes algériennes. Le contrat comprend l'acquisition et le traitement des data sismiques. Les deux groupes ont terminé l'acquisition des data sismiques et sont presque sur le point d'achever l'interprétation et le traitement de cette sismique 3D.

Selon la même source, les eaux territoriales d'Oran et de Béjaïa «sont des périmètres favorables du point de vue sismique», mais «il faut attendre les résultats du traitement des data sismiques pour pouvoir se prononcer avec exactitude» sur leur potentiel en hydrocarbures. Après la phase de prospection géophysique, Sonatrach entamera celle de la géologie, avec un premier forage d'exploration offshore prévu en 2015, affirme-t-on de même source. Sonatrach compte réaliser ce premier forage seul ou en partenariat mais la décision sur l'option à retenir relève des choix stratégiques du ministère de l'Energie, a-t-on précisé. En Algérie, les zones offshore susceptibles de contenir des hydrocarbures sont situées entre 2 000 et 2 500 mètres de profondeur, selon les résultats des premières études sismiques réalisées sur l'offshore algérien. Quant au coût d'un seul forage en mer, il avoisine les 100 millions de dollars, selon la même source.

L'Algérie représentée par le SG du MAE à la Conférence internationale des donateurs pour la Serbie et la Bosnie-Herzégovine

L'Algérie sera représentée par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekhi, à la Conférence internationale des donateurs pour la Serbie et la Bosnie-Herzégovine prévue mercredi à Bruxelles (Belgique), indique mardi un communiqué du ministère. «L'Algérie à travers sa participation témoigne sa solidarité avec les deux pays et

réitère son engagement dans la coopération internationale en matière de lutte contre les catastrophes naturelles», ajoute la même source. La Serbie et la Bosnie-Herzégovine ont été affectées par des inondations «dévastatrices», le mois de mai 2014, rappelle-t-on, et avaient causé des dommages estimés à plus de trois (03) milliards d'euros. Cette conférence interministé-

Vieux bâti à Alger: L'opération de réhabilitation se poursuit au centre historique

Lancée en février, l'opération de réhabilitation des immeubles vétustes à usage d'habitation du centre-ville de la wilaya d'Alger se poursuit toujours notamment au niveau de la rue Larbi Ben M'hidi, a-t-on constaté mardi.

Le projet de réhabilitation du vieux bâti du centre historique de la capitale doit à terme concerter des centaines d'immeubles de plusieurs rues et avenues, mais l'opération se concentre pour le moment sur ceux de la rue Larbi Ben M'hidi, selon les explications des élus de la commune. Les échafaudages métalliques, qui gênent quelque peu la circulation piétonne, sont présents en permanence sur les chantiers, notamment sur les façades des immeubles situés entre la Grande poste et la place Emir Abdellkader.

Le chantier consiste, en fonction de l'état de chaque immeuble, à ravauder les façades, à réfectionner l'étanchéité et la toiture, à consolider les cages d'escaliers et les balcons et à restaurer le plancher. Toutefois, l'opération avance petitement sachant que plusieurs immeubles n'offrent pas les mêmes conditions de travail aux entreprises de réalisation à cause de la présence de familles habitant dans des caves et dans les extensions sur les terrasses, a-t-on constaté. Leur relogement permettra d'accélérer la cadence de réalisation sachant que ces entreprises étaient engagées sur des délais contractuels de 30 mois lors du lancement en février du chantier à la rue Larbi Ben M'hidi, le Wali d'Alger ayant demandé de raccourcir ce délai au maximum. Dans le cadre de la distribution progressive de 25 000 logements sociaux locatifs aux familles issues des sites précaires d'Alger, la wilaya compte après le mois de ramadan en faire bénéficier justement celles qui occupent des caves et des terrasses des immeubles faisant l'objet de réfection. Les quelques immeubles en cours de travaux à la rue Larbi Ben M'hidi font partie d'un programme global relativé à la remise en état d'immeubles de 55 302 logements, qui ont été identifiés par une étude technique et socio-économique réalisée en 2006 sur un parc de 13 690 immeubles (78 445 logements) répartis sur les 14 communes du centre-ville d'Alger.

Dans une première phase, il est retenu la rénovation d'immeubles de 7 200 logements se trouvant sur les grands boulevards à Alger centre, sur le budget du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville qui a dégagé à la demande de la wilaya une première enveloppe de cinq milliards de DA.

Comme ce programme bénéficie uniquement aux habitants de quelques immeubles vétustes des grandes artères comme celle de Larbi Ben M'hidi, Didouche Mourad ou l'avenue colonel Amiroche, l'APC d'Alger centre a proposé de faire réhabiliter les bâtisses des quartiers sur son propre budget.

Lifting urbain attendu à Soustara

Cette APC a ainsi dressé une liste de 557 immeubles, propriété de l'Opgi ou de privés, qui nécessitent des travaux d'entretien et de rénovation dans les principaux quartiers de la commune à l'instar de Debbih Cherif (Soustara), Ahmed Chaïb (ex-rue Tanger), Abane Ramdane, Krim Belkacem, les Frères Bellili ou Docteur Saâdane. Ce programme de participation de l'APC à la réhabilitation du vieux bâti sera financé sur le budget communal à hauteur de 3,617 milliards de DA, dont 1 milliard de DA a été déjà dégagé au profit de la wilaya, à travers la Direction de l'aménagement et de la restructuration des quartiers (DARQ), chargée de sa mise en oeuvre.

À la demande des élus locaux, le wali avait instruit la Darq d'associer les communes qui le souhaitent à l'opération de réhabilitation du vieux bâti se trouvant sur leur territoire. Plusieurs communes ont répondu favorablement à l'appel de la DARQ, comme Alger centre, Oued Smar, Bir Mourad Raïs, Hydra, Dar El Beida, Bab Ezzouar, Rouiba, Hussein Dey, Kouba et Chéraga.

«La nature des travaux de réhabilitation et les sites sont au choix des communes qui les financent. L'exécution des travaux est à la charge de la DARQ», avait expliqué le wali d'Alger.

APS

Agriculture La distribution est la clé de réussite des programmes de production



Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelouahab Nouri, a estimé lundi à Oran, que la distribution, en tant que segment économique, est la clef de réussite des programmes de production.

Accompagné du ministre du Commerce, Amara Benyounès, M. Nouri a relevé, au niveau du marché de gros des fruits et légumes d'El Kerra, la disponibilité des produits agricoles.

«Comme vous le constatez, il y a une offre appréciable en fruits et légumes frais, aussi bien en quantité qu'en qualité. Cette disponibilité s'est traduite par une baisse des prix des principaux légumes, tels que la pomme de terre, la tomate, l'oignon, le concombre, la carotte et les navets», a-t-il souligné, expliquant que l'approvisionnement du marché a connu une stabilité avec une baisse sensible par rapport aux premiers jours du mois de ramadan compris pour les œufs et la viande bovine, fraîche et congelée.

À El Hamoul, une localité relevant de la commune d'El Kerra où il a visité une unité avicole, le ministre de l'Agriculture a appelé à «consolider les capacités de production et à créer des passerelles entre opérateurs et les éleveurs de poulets de chair et les poules pondeuses».

«Il est important d'établir des relations entre les éleveurs et les opérateurs nationaux qui font de l'intrant et les associer avec les autres investisseurs dans le créneau de l'aviculture pour augmenter la production», a-t-il fait remarquer. À Tafraoui (Oued Tlélat), au sud d'Oran, où il s'est rendu également pour visiter une ferme d'élevage de bovins, M. Nouri a insisté sur l'extension de la superficie irriguée et l'utilisation rationnelle de l'eau par la mise en place des systèmes d'économie d'eau que l'Etat soutient à concurrence de 50 % du prix du matériel.

Les deux ministres ont visité, également une unité de transformation de la viande, une usine de production et de conditionnement de la margarine à Es-Sénia où ils ont insisté sur la nécessité d'un suivi régulier du marché pour évaluer la demande.

La délégation ministérielle s'est rendue à l'unité de production de lait dans la commune de Benfréha, avant de se diriger au port d'Oran, où des explications sur le contrôle sanitaire des produits à l'import et à l'export au niveau des frontières ont été fournies.

Le ministre du Commerce, Amara Benyounès, a estimé, pour sa part, que la distribution nécessite une organisation sous forme de grands marchés, d'hypermarchés, comme c'est le cas à travers le monde.

Félicitations

Azzedine Tiouri et sa famille de Sétif félicitent leur fille :

Amira

Pour son obtention de la licence en Sciences de l'Information et de la Communication avec mention «très bien» du jury.

A d'autres succès Incha Allah.

BOUDIAF CONFIRME

Le projet de révision du code de la santé fin prêt avant la fin de l'année

Le projet de révision du code de la santé sera fin prêt avant la fin de l'année en cours, a affirmé lundi à Alger le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

Invité du forum de la chaîne I de la Radio nationale, le ministre a précisé que le projet de révision du code de la santé serait parachevé après examen par les partenaires sociaux avant la fin de l'année.

La révision de ce texte de loi vise à renforcer les prestations sanitaires au profit des citoyens, a précisé le ministre ajoutant que le nouveau code de la santé tiendra compte des propositions faites par les participants aux assises nationales sur la santé organisées par le ministère en juin dernier.

Une commission a été installée avec pour mission la collecte des recommandations issues des assises afin de les faire parvenir sous forme de «clauses» à la commission nationale chargée de l'élaboration du projet de révision du code de la santé, a expliqué M. Boudiaf.

Selon le ministre, le programme du ministère prévoit la réalisation de 9 nouveaux projets d'établissements hospitaliers dont 5 seront lancés en septembre prochain.

Ces établissements hospitaliers, a ajouté le ministre, constitueront une «locomotive» dans le secteur de la santé en ce sens qu'ils seront réalisés suite à une étude scientifique et dotés d'équipements de pointe et leur



gestion sera optimisée par des programmes de formation.

Il a rappelé que le secteur comptait 14 CHU, précisant que l'accident est actuellement mis sur la méthode de travail durant le prochain quinquennat qui vise à réhabiliter ces établissements et proposer des prestations de qualité. Pour ce qui est des rendez-vous pris par les cancéreux pour

une radiothérapie, le ministre a fait savoir que le problème des rendez-vous tardifs sera résolu la fin de l'année.

A cet effet, de nouveaux centres anticancéreux dotés d'équipements médicaux de pointe dont des appareils de radiothérapie verront le jour dans certaines wilayas du pays, a affirmé ministre.

EL-BAYADH

Une équipe cubaine pour renforcer le staff médical de l'hôpital Mohamed Boudiaf

Une équipe médicale cubaine, spécialisée dans la santé maternelle et infantile, renforcera à partir du mois d'août prochain le staff de l'établissement public hospitalier «Mohamed-Boudiaf» à El-Bayadh, a-t-on appris du directeur de la santé et de la population (DSP) de la wilaya.

L'opération, qui entre dans le cadre de la convention cadre de partenariat entre le ministère de la Santé et la représentation diplomatique de la République cubaine en Algérie, consiste à dépecher 26 médecins cubains à l'établisse-

ment Mohamed-Boudiaf à El-Bayadh, a révélé M. Smaïn Benbrahim.

La mission médicale cubaine a effectué, durant ce mois de juillet, une visite des différentes structures de l'hôpital d'El-Bayadh pour s'enquérir des conditions de travail,

et a exprimé sa satisfaction sur le cadre qui est offert, selon la même source.

L'équipe médicale cubaine comporte plusieurs spécialistes dans les maladies liées à la santé de la mère et de l'enfant, à l'instar de la gynécologie, la pédatrie, l'obstétrique mo-

derne la radiologie, les analyses et, l'anesthésie-réanimation, a souligné le directeur de la santé de la wilaya.

Les autorités locales ont pris toutes les mesures afin de mettre la délégation cubaine dans les meilleures conditions, en mettant à leur disposition des logements de fonction équipés et des véhicules de service, a affirmé M. Benbrahim.

La venue de cette équipe médicale va mettre fin au manque enregistré en spécialistes de la santé maternelle et infantile au niveau de

l'hôpital d'El-Bayadh, où l'on a eu recours, durant plusieurs années, aux conventions temporaires avec des spécialistes privés dans le domaine, a-t-on indiqué.

Le secteur de la santé dans la wilaya d'El-Bayadh a bénéficié, cette année, de l'affectation de 45 médecins spécialistes par le ministère de tutelle pour exercer dans différents établissements hospitaliers de la wilaya, dont huit (8) ont déjà rejoint leur lieu de travail, en attendant l'arrivée des autres, a ajouté le directeur du secteur.

OUVERTURE DES COMMERCES LES JOURS DE L'AID:

Plus de 9.100 boulangeries mobilisées

Plus de 9 100 boulangeries à l'échelle nationale seront mobilisées pour assurer un approvisionnement régulier des citoyens en pain durant les deux jours de l'Aid El Fitr qui connaissent, généralement, une fermeture simultanée des commerces, pénalisant grandement les consommateurs, a annoncé lundi la Fédération nationale des boulangeries au cours d'un point de presse.

Selon son président Youcef Kelfat, la fédération, qui relève de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugca), s'est réunie avec des représentants du ministère du Commerce et des directions de commerce de wilaya pour élaborer des listes de permanence durant les deux jours de l'Aid El Fitr au niveau de chaque commune et en fonction du nombre de boulangeries existantes. Sur un total de 21 000 boulangeries réparties sur le territoire national, plus de 9 100 seront mobilisées pour garantir un approvisionnement régulier des citoyens à raison de 4 boulangeries sur 10. Au niveau de la capitale, environ 350 boulangeries sont tenues de garantir la

continuité de l'activité et satisfaire les besoins des citoyens sur un total de 989 recensés en plus de 1 363 commerçants sur les 17 778 existants pour assurer l'approvisionnement en produits alimentaires de base ainsi que trois (3) laitières et une minoterie.

À cet effet, M. Kelfat a indiqué que les commerçants concernés feront l'objet de correspondances lors des prochains jours, appelant les boulangeries concernées à respecter cette liste.

Les commerçants ne respectant pas les programmes de permanences seront exposés à la fermeture administrative de leur local pour une durée d'un mois assortie d'une amende, selon la loi modifiant et complétant la loi 04-08 définissant les conditions de l'exercice de l'activité commerciale, entrée en vigueur l'année précédente.

En vertu de cette loi, les commerçants sont tenus de respecter les permanences durant les jours fériés pour assurer un approvisionnement régulier des citoyens en marchandises et produits de grande consommation.

Parution de trois ouvrages sur le soufisme du penseur algérien Mohammed Benbrika

Trois ouvrages sur le soufisme viennent d'être édités, a-t-on appris mardi de leur auteur, le D^r Mohammed Benbrika, en marge de la 4^e édition des «Dourouss Mohammadiya», organisés par la zaouïa «Belkaidia Hebria» d'Oran. Ces trois titres, édités en Algérie, font partie d'une série de travaux publiés par l'auteur sous le titre générique «Recueil d'œuvres soufies», une collection prévue en 21 tomes, a indiqué ce penseur algérien, membre de l'Académie mondiale de soufisme et du centre international de dialogue interreligions. Dans un de ces nouveaux titres, le D^r Benbrika évoque la personnalité et l'œuvre de l'imam irakien Yahia Benyoucef Sarsari, ayant vécu au 6^e siècle de l'hégire. Cette personnalité s'est distinguée par ses louanges au Prophète Mohamed (Qssss) contenus dans quarante ouvrages. «L'œuvre et la vie de cet imam ne sont pas citées dans les livres d'histoire en dépit de ses écrits consacrés au maître», a souligné le même auteur. Le D^r Benbrika a, à son actif, une trentaine d'ouvrages dont un dictionnaire en cinq volumes sur le soufisme et une encyclopédie sur la «tarīqa soufie», rappelle-t-on.

COMMERCE

Encourager les opérateurs économiques à participer aux Salons internationaux

Les facilitations accordées aux opérateurs économiques pour participer aux Salons internationaux, dans le cadre de la promotion des exportations hors hydrocarbures, ont été au centre d'une journée d'étude organisée lundi à Adrar.

Initiée conjointement par les Chambres de commerce et de l'industrie CCI-Touat (Adrar) et CCI-Zibán (Biskra), avec le concours de l'ambassade d'Indonésie en Algérie, la rencontre vise à faire connaître le dispositif incitatif facilitant la participation des opérateurs économiques aux différentes manifestations économiques internationales, dans la perspective de promouvoir leurs activités, notamment en matière d'exportation de dattes, ont indiqué les organisateurs.

Le président de la CCI-Zibán, Abdelladjid Khobzi, a situé la tenue de cette rencontre dans le sillage de l'accord de jumelage entre les CCI des wilayas d'Adrar et Biskra, afin d'assurer un accompagnement aux opérateurs économiques, en leur ouvrant des canaux de communications leur permettant de soulever aux instances centrales leurs préoccupations et permettre ainsi leur traitement.

Il a souligné, à ce titre, que la wilaya d'Adrar a des perspectives prometteuses en matière de production de dattes et de leur exportation vers l'Indonésie qui constitue un important marché pour ce produit stratégique.

Pour sa part, Stouati Idrîs, directeur à l'agence nationale de promotion du commerce extérieur, a mis en relief le rôle de cet organisme dans l'accompagnement des opérateurs économiques, notamment à l'exportation, dévoilant, au passage, le programme officiel des



manifestations économiques organisées à l'étranger, et rappelant les mesures incitatives prévues dans ce cadre par le biais du fonds de promotion des exportations.

L'attaché aux affaires économiques de l'Ambassade d'Indonésie en Algérie, Mesrou Mesdjab, a indiqué, pour sa part, que son pays, qui compte une population de 250 millions d'âmes, porte des perspectives prometteuses pour les opérateurs algériens, dans le renforcement des échanges économiques. Cette journée d'étude cible, parmi ses objectifs, les agriculteurs de la région afin de promouvoir les exportations de dattes, à travers une participation aux salons internationaux, à

l'instar du salon international prévu à Djakarta (Indonésie) en novembre prochain, et auquel la wilaya d'Adrar participera avec 11 exposants dans la filière des dattes, qui représenteront l'Algérie parmi les quelque 200 pays participants, a indiqué l'enseignant universitaire Abakhouya Driss.

La rencontre a été aussi une occasion pour les opérateurs économiques de débattre de plusieurs autres questions liées à l'assouplissement des procédures administratives, au rôle du fonds de promotion des exportations, au rapprochement administration-citoyen, et à l'accompagnement des opérateurs par les différentes instances concernées.

Une journée économique sur l'Algérie sera organisée le 15 Septembre prochain, à Hambourg (Allemagne), visant l'impulsion du partenariat et de la coopération économique bilatérale, a indiqué l'Agence Nationale de développement de l'investissement (Andi).

Cette rencontre dédiée aux opportunités d'investissement et d'affaires dans les secteurs de l'industrie, des infrastructures et de l'énergie, verra la participation de près de 80 entreprises allemandes, et sera une occasion pour les entreprises des deux pays d'établir des par-

tenariats à travers les entretiens bilatéraux (B to B) prévus dans ce cadre. A cet égard, l'Andi, en tant que partenaire de la rencontre, invite les entreprises algériennes à prendre part à cet événement, précisant que la participation est gratuite. Par contre les frais de déplacement et de séjour sont à la charge des participants.

Cette rencontre est organisée par l'Association Arabo-Euro-méditerranéenne pour la Coopération Economique (EMA) en partenariat avec l'ambassade d'Algérie à Berlin, selon l'Andi.

Journée économique sur l'Algérie en septembre à Hambourg

PAYS-BAS :

Recul de plus d'un milliard de l'excédent commercial en mai

L'excédent commercial des Pays-Bas a atteint 3,3 milliards d'euros en mai, soit 1,4 milliard de moins qu'en un peu plus tôt à la même période, a annoncé mardi l'Office central néerlandais des statistiques (CBS).

Les exportations se sont établies à 35,5 milliards d'euros, soit 4,8% de moins qu'en mai 2013, tandis que les importations ont atteint 32,2 milliards d'euros, en baisse de 1,1% en glissement annuel, a précisé l'office dans un communiqué. L'institut des statistiques a notamment pointé du doigt la forte baisse de la valeur à l'export du gaz naturel et des dérivés du pétrole. Cinquième économie de la zone euro, les Pays-Bas sont un producteur important de gaz naturel. Calculées en volume, les exportations ont baissé de 2,8%, la plus grande chute «depuis quatre ans et demi», a assuré le CBS, alors que les importations ont cédé 1,3%. Les prix à l'export et à l'import étaient 1,6% plus bas qu'en mai 2013.

L'autorité suisse de la concurrence ouvre une enquête dans le leasing

L'autorité suisse de la concurrence a ouvert une enquête à l'encontre de plusieurs entreprises actives sur le marché du leasing et financement de véhicules automobile, les soupçonnant d'avoir échangé des informations pour s'entendre sur les prix, a-t-elle annoncé mardi.

La Commission de la concurrence (Comco) dispose d'indices selon lesquels ces sociétés auraient échangé des informations sensibles sur le financement de véhicules, plus particulièrement sur les taux d'intérêt, les conditions contractuelles, le montant des commissions versées aux concessionnaires, ainsi que sur des

frais divers, a-t-elle indiqué dans un communiqué. La procédure a été ouverte contre neuf entreprises, dont des filiales de grands constructeurs automobiles ou des importateurs. Celles-ci incluent notamment Amag Leasing (qui compte notamment Volkswagen et Audi parmi ses marques distribuées), Ford Credit (Suisse), Mercedes-Benz Financial Services Schweiz, PSA Finance Suisse ou encore RCIFinance (Renault et Nissan).

Les investigations ont été lancées en mars suite à une auto-dénonciation d'une des entreprises, selon Rafael Corazza, directeur du secrétariat de la Comco. La procédure devrait s'étaler sur environ dix-huit mois, a-t-il précisé, dans une déclaration à la presse.

Le marché du crédit-bail dans l'automobile en Suisse pèse quelques 7,4 milliards de francs suisses (6 milliards d'euros), selon les statistiques de l'association suisse des sociétés de leasing publiées dans son rapport annuel.

Ce montant inclut les voitures de tourisme ainsi que les camionnettes et camions. Les véhicules de tourisme représentent à eux seuls 86% de ce chiffre d'affaires. Des perquisitions ont été effectuées auprès des entreprises visées par cette enquête.

Progression de 2,2% des investissements étrangers en Chine sur un an

Les investissements étrangers en Chine ont progressé de 2,2% sur un an au premier semestre, enregistrant en juin un petit rebond après le repli du mois précédent, selon des chiffres officiels publiés mardi.

Les investissements directs étrangers (IDE) en Chine, à l'exclusion du secteur financier, représentaient en juin 14,42 milliards de dollars, en hausse de 0,2% par rapport à juin 2013, et en baisse de 6,7% en mai en glissement annuel, à 8,6 milliards de dollars, a indiqué le ministère de Commerce. Sur l'ensemble des six premiers mois de l'année, les investissements étrangers sont en petite hausse de 2,2% par rapport à la même période de 2013, à 63,33 milliards de dollars. Les voisins asiatiques de la Chine continentale en représentent toujours la plus grande part. Les investissements japonais ont cependant plongé de 49% en raison de tensions géopolitiques entre la Chine et le Japon. De même, les investissements en provenance des membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean) ont chuté de 19,2%. Les investissements américains ont reculé de 4,6% et ceux en provenance de l'Union européenne (UE) de 11,2%. En revanche, ceux en provenance du Royaume-Uni ont grimpé de 76%. «Les grands pays continuent dans l'ensemble à accroître leurs investissements en Chine», a assuré Shen Danyang, porte-parole du ministère. Parallèlement, les investissements chinois à l'étranger, hors secteur financier, ont reculé de 5% au premier semestre, à 43,34 milliards de dollars, réduisant sensiblement en juin le repli des mois précédents. Les investissements vers les Etats-Unis sur les six derniers mois ont grimpé de 12,8%, à 2,46 milliards de dollars, tandis que ceux dans l'UE ont plus que triplé sur un an, selon la même source. Les investissements dans les pays membres de l'Asean ont gonflé de 14% à 2,52 milliards de dollars. En Russie et au Japon, ils ont respectivement progressé de 110% et 100% sur un an.

Forte progression des prêts bancaires accordés par les banques chinoises en juin

Les établissements bancaires chinois ont accordé 1 080 milliards de yuans (128,5 milliards d'euros) de nouveaux prêts le mois dernier contre 870,8 milliards en mai, 774,7 milliards en avril, et 860,5 milliards enregistrés à la même période de l'an passé, a annoncé la banque centrale chinoise (PBOC).

L'agréat appelé «social financing», une mesure large du crédit, qui inclut aussi les financements disponibles en dehors du système bancaire, a gonflé en juin à 1 970 milliards de yuans contre 1 400 milliards de yuans en mai, a précisé la PBOC. La banque centrale a adopté ces derniers mois plusieurs mesures ciblées pour encourager les établissements financiers à accorder davantage de prêts à des secteurs spécifiques, sans alimenter pour autant une nouvelle orientation du crédit à des fins «non productives» ou spéculatives. Elle a ainsi autorisé les banques «rurales», puis les établissements bancaires «accordant des prêts au secteur agricole ou aux petites entreprises» à diminuer le niveau des réserves obligatoires qu'elles doivent mettre de côté.

Le gouvernement a par ailleurs sensiblement accéléré les dépenses dans des projets d'infrastructures, ce qui a contribué à renforcer les dépôts bancaires, et élargi la marge de manœuvre des banques. La PBOC a par ailleurs indiqué que les réserves en devises étrangères de la Chine avaient atteint l'équivalent de 3 990 milliards de dollars fin juin, niveau record, contre 3 950 milliards trois mois auparavant.

**MARSAT BEN M'HIDI
(TLEMCEN) :**

Des projets pour améliorer les services touristiques

La plage «Marsat Ben M'hidi», située à 125 km du chef-lieu de la wilaya de Tlemcen, dans la zone frontalière algéro-marocaine, se transforme à chaque saison estivale, en une destination touristique drainant des millions d'estivants.

Dès le début de juillet, des familles algériennes venant de différentes wilayas et de l'étranger affluent à Marsat Ben M'hidi pour profiter de ses plages au sable d'or notamment «Moscarda 1» et «Moscarda 2». Dénicher une chambre d'hôtel ou une maison à louer, une tente aux centres de camping sans une réservation préalable de plusieurs mois relève de l'impossible, estiment des estivants.

Les statistiques de la Protection civile qui veille à la sécurité et la surveillance des plages, indiquent que la moyenne d'affluence des estivants sur les plages de Marsat Ben M'hidi varie entre 5 et 6 millions par an.

Cette ruée a des répercussions sur la disponibilité des sites d'hébergement, entraînant une flambée des prix de location. L'habitant saisit cette aubaine pour louer sa maison ou son logement à des prix astronomiques, donnant le tournis.

Pour améliorer l'hébergement des estivants et veiller à leur bien-être, la commune de Marsat Ben M'hidi a déployé des efforts notamment pour renforcer le réseau d'AEP avec la réalisation d'un forage à Boukanoue et raccorder la ville au réseau du gaz naturel épargnant aux estivants et habitants les peines des bombonnes de gaz butane. Une foire économique et commerciale se tient tout au long de la saison estivale, pour mettre à la disposition des estivants toutes les denrées alimentaires et autres produits nécessaires à leur séjour. Des espaces de vente de produits d'artisanat, notamment des poteries de la région de Bider, accueillent des touristes désirant garder un souvenir de leur passage dans cette région d'une beauté incomparable. Par ailleurs, la plage de Marsat Ben M'hidi a été retenue, en 2008, comme plage-pilote parmi 14 autres sites du littoral national dans le cadre de la concrétisation du schéma d'orientation de développement touristique de l'horizon 2025. La direction du tourisme a programmé plusieurs projets pour renforcer les capacités du parc hôtelier dont un village d'excellence touristique à Moscarda d'une capacité de 800 lits. Ce parc comprend un hôtel haut standing cinq étoiles, des bungalows de haute gamme, des villas, en plus des sites récréatifs, des espaces de repos, des restaurants en plus de la mise en valeur des sites naturels pittoresques de la région.

Par ailleurs, la plage de Port Say a bénéficié d'un nouvel abri de pêche d'une capacité d'accueil de 194 bateaux dont 65 petits métiers, deux sardiniers et 3 palangriers et 124 plaisanciers. Cette infrastructure, réalisée dans une région disposant d'un patrimoine halieutique important, permettra de booster l'activité économique locale.

En plus de ces programmes touristiques prometteurs, de nouveaux projets routiers sont en cours de réalisation dans cette zone frontalière dans le but d'améliorer le trafic surtout en été où la densité de la fluidité est en hausse engendrant des accidents.

Parmi ces projets, figure la voie côtière reliant dans son premier tronçon les villes de Marsat Ben M'hidi à Ghazaouet, sur une distance de 58 km selon le responsable de la direction des travaux publics. Le projet, lancé en février 2013, a été subdivisé en quatre tranches afin d'accélérer la durée de réalisation fixée à 24 mois. Le deuxième projet concerne le dédoublage de la RN 7 entre Maghnia et Marsat Ben M'hidi, sur une distance de 60 km et d'un coût de 10 milliards de dinars. Ce projet devra contribuer à une meilleure fluidité de la circulation et de lutter contre des points noirs et réaliser une pénétrante à l'autoroute Est-Ouest, a-t-on ajouté de même source.

APS

«Qaâdat El Khir»

une grande kheïma de l'iftar installée à Bab El Oued durant tout le mois de Ramadhan

700

r e p a s

La solidarité s'organise et les opérations caritatives se multiplient durant ce mois bénit. C'est le cas de la louable initiative lancée, cette année, par l'entreprise Henkel Algérie, durant ce mois de Ramadhan, un mois où les valeurs de solidarité, de partage et de générosité prennent tout leur sens.

servis chaque jour aux démunis



Amel B

« Qaâdat Pril-Isis L'El Kheir », c'est l'opération de solidarité initiée, pour permettre aux nécessiteux de bénéficier d'un repas chaud, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Dans ce cadre, une kheïma d'une superficie totale de 1250m² a été installée à Bab El Oued, en plein cœur de la capitale. Cette structure est parfaitement aménagée. Elle dispose de cinq espaces, dont l'accueil, la salle de repas, la cuisine, le coin de stockage ainsi que l'espace de prière. Une aile destinée aux familles est également aménagée. De même, six téléviseurs sont disponibles.

L'espace réservé à la cuisine compte deux chambres à frigos, un dépôt climatisé et trois congélateurs. Tout a été assuré pour faire de cette opération une réussite. L'hygiène et l'organisation sont irréprochables. Tout le monde met la main à la pâte. Sur place, une centaine de personnes dont des employés de l'entreprise qui participent bénévolement s'activent pour servir, chaque jour, 700 repas traditionnels par jour avec des mets préparés avec soin sur place tels qu'une chorba accompagnée de bourek, d'une salade variée et d'un bon plat de résistance algérien. Pour ce mercredi, un

délicieux tadjine ezzitoune accompagne la chorba. 12 cuisinières s'affairent pour concocter les repas. En tout, ce sont pas moins de 21 000 repas qui seront offerts durant le mois sacré. Malek Dardour, PDG de Henkel Algérie donne l'exemple et aide au bon déroulement de l'opération. Tout comme des employés de l'entreprise, à l'instar de Christine Cherifi ou Moura Naïli. Les citoyens peuvent se rendre, à partir de 13h, à la kheïma pour la distribution des tickets. L'ouverture est, quant à elle, prévue à 18h et ce jusqu'à 21h. C'est la première opération de l'iftar organisée par Henkel Algérie, durant le mois sacré. Depuis son installation, cette kheïma attire beaucoup de personnes nécessiteuses, issues de Bab El Oued et des quartiers voisins et même des réfugiés syriens. Pour Malek Dardour, l'objectif est de permettre aux personnes démunies de partager un repas chaud dans une ambiance chaleureuse. « En tant qu'entreprise citoyenne, nous accordons beaucoup d'importance à de telles initiatives. Nous sommes fiers d'avoir réussi à fédérer autant de personnes autour de valeurs communes comme le partage et la solidarité », a-t-il indiqué. Pour rappel, Henkel Algérie, compte actuellement trois usines, implantées sur le territoire national, à savoir celle de Réghaïa, Aïn Témouchent et Chelghoum-Laid. Depuis qu'elle est

installée en Algérie, l'entreprise Henkel a réussi à se positionner en tant que leader sur le marché national des détergents. « Nous sommes les pionniers dans l'introduction des produits machines de qualité internationale au prix national », a précisé Malek Dardour. Évoquant le volume des investissements consentis par l'entreprise depuis qu'elle est implantée en Algérie, notre interlocuteur a estimé, qu'il a atteint plus de 6 milliards de dinars ». L'entreprise ne s'arrête pas là et compte renforcer davantage sa présence en Algérie. « Pour 2014 et 2015 nous comptons investir 2,25 milliards de dinars », a ajouté M.Dardour avant de faire part de deux grands projets qui seront prochainement dévoilés, dans le domaine des détergents et de l'eau de javel. Estimant que « Henkel a toujours révolutionné le marché des détergents en Algérie », Malek Dardour a souligné que « le pays représente , un marché important, c'est la porte de l'Afrique ». Il s'agit d'un acteur majeur en Afrique du Nord, offrant beaucoup de perspectives pour l'Afrique subsaharienne. » Aujourd'hui, l'entreprise emploie 934 personnes. « Henkel fait de plus en plus appel aux compétences algériennes », a expliqué M.Dardour. Il faut dire que « le know-how algérien » s'exporte un peu partout, à Dusseldorf, Egypte, Dubai, Vienne, a-t-il affirmé fièrement.

Les consommateurs trouvent les prix des produits de la terre "anormalement élevés" durant le Ramadhan

Les prix des fruits et légumes demeurent encore "anormalement élevés" au 17^e jour du mois sacré de Ramadhan, déplorent de nombreux citoyens rencontrés hier dans quelques marchés de proximité de la ville de Jijel.

Abdelmadjid, un père de famille d'une quarantaine d'années, approché par l'APS au marché du centre-ville, n'en finit pas de pester devant le prix des poivrons, cédés à 80 dinars le kg alors que dans les marchés de gros le prix de ce légume de saison particulièrement apprécié pendant le Ramadhan ne dépasse pas les 17 dinars. Il a été noté, en effet,

durant la première quinzaine du mois de jeûne, une "différence importante" entre les prix des légumes pratiqués dans les exploitations agricoles et ceux imposés dans les marchés de détail, indiquent les responsables de la Chambre locale de l'agriculture qui affirment "assurer un suivi quotidien des cours" des produits agricoles.

Les marges bénéficiaires réalisées par les intermédiaires, toujours plus nombreux, sont plus importantes que les prix de vente dans les exploitations agricoles, faisant que l'agriculteur "s'en sort tout juste", affirme le secrétaire général de la Cham-

bre, Yacine Zeddam. "Vous le voyez bien, certains prix dépassent l'entendement", déplore Abdelmadjid, salarié dans le port de Jijel. "Comment voulez-vous que je remplisse à moitié mon panier quand, en plus du prix du poivron à 80 dinars/kg, les haricots verts sont proposés à 120 dinars et plus", ajoute-t-il, quelque peu dépit.

"Face à cette hausse injustifiée, le grand perdant n'est autre que le consommateur, mais également le producteur qui voit sa production s'écouler si chère alors qu'il a énormément investi pour voir, finalement, le fruit de ses efforts exploité

par d'autres, ceux qu'on appelle les intermédiaires", s'indigne Abdelmadjid en continuant de "scruter" les pancartes affichant les prix, dans l'espérance de trouver des légumes à des prix "décents".

Il est clair, pour tous les citoyens approchés par l'APS, que le "diktat" des intermédiaires reste de mise à Jijel. Un diktat qui "persiste tout au long de l'année mais qui tend à devenir encore plus étouffant durant le mois de ramadhan", soupire Houaria, une mère de famille en haïk qui n'arrête de dédeler la tête devant les 140 dinars affichés pour 1 kg de produits verts.

SETIF : RAMADHAN ET SOLIDARITÉ : La police s'implique

En ce mois de piété, de pardon et de sacrifice, la Sûreté de wilaya de Sétif a montré le bel exemple en s'impliquant dans des actions de solidarité et de proximité en faveur des usagers de la route.

Azzedine Tlouri

Elle a démontré que le policier n'était pas uniquement là pour réprimander, verbaliser, ou sanctionner, mais qu'il était aussi là pour aider les usagers de la route en mettant en place un dispositif de solidarité lancé depuis l'avènement de ce mois par la DGSN, au niveau des 48 wilayas du pays, qui est tout à son honneur. Pour suivant cette action, la Sûreté de wilaya de Sétif est à sa deuxième semaine d'action de solidarité en distribuant des repas sur le bord de la route aux automobilistes, à leur famille et à tous les passagers. A quelques minutes de la rupture du jeûne et bien avant l'appel du muezzin, les éléments de la police se mettent en place à la sortie Est de la ville de Sétif, sur la RN3 menant vers la wilaya de Constantine, pour accueillir les premiers usagers et leur servir des repas. En agissant de la sorte, ce geste noble de solidarité a une double action. La première à une portée humanitaire et fraternelle pour offrir aux jeûneurs de quoi rompre le jeûne en toute convivialité et sécurité. La seconde, leur éviter des accidents de la route et l'excès de vitesse pour rentrer à tout



prix à temps et être au rendez-vous de l'iftar.

Le lieutenant Abdelwahab Aïssani, responsable de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Sétif, a affirmé que ce geste de solidarité a obtenu des résultats positifs l'an dernier où tout a été mis en place par les hautes autorités de la DGSN, avec tous les moyens humains et matériels pour son succès. Cela a permis aussi de faire de

la prévention et diminuer les accidents de la route dus aux excès de vitesse. Cette nouvelle activité citoyenne durant ce mois sacré de Ramadhan a rapproché un peu plus le citoyen à la corporation de la police avec une certaine élévation des valeurs de la solidarité entre toutes les franges de la population. Beaucoup d'automobilistes ont apprécié cette initiative.

A.T.

« SAHA FTOURKOUM » AVEC LA POLICE Sur la route et à l'aéroport...

Assez originale, en effet, il faut le reconnaître, probablement unique comme initiative dans le monde arabo-musulman (?), que celle de la sûreté urbaine de Béjaïa (idem dans d'autres wilayas, probablement) et qui consiste, depuis quelques jours, à convier, tous les vendredi, les usagers de la route (automobilistes, camionneurs-routiers et au-

tres motocyclistes) arrivés juste à l'heure de « El adhan » (Appel à la prière du « maghreb » et en même temps heure de la rupture du jeûne) au niveau des deux barrages de police de Bir-Slam (sortie de Béjaïa-route d'Alger) et du pont de la Soummam, à garer leurs véhicules et venir rompre le jeûne sous une tente-réfectoire aménagée pour la cir-

constance.

« Cela pourrait au moins réduire la tentation de faire de la vitesse, avec tous les risques d'accidents que cela induit, pour arriver tôt quelque part (chez soi, par exemple...) et rompre le jeûne à l'heure ? », commente, en souhaitant Mokrane, notre interlocuteur de la cellule de communication de la police de Béjaïa.

Idem à l'aéroport Abbane-Ramdane Soummam où l'invitation adressée aux passagers en provenance de l'étranger (ou en partance vers la France) pour déguster un verre de lait et des dattes « deglet nour » à l'heure de « El adhan » est quotidienne. C'est gentil et très sympa', les hommes en bleu !

AB

Dealers : Coup de filet de la brigade des « stup »

Il aura fallu d'une virée d'inspection « des lieux » (de préférence) aux Oliviers (Zayatine, forêt urbaine) d'une patrouille des éléments de la brigade anti-stup de la PJ de la Sûreté urbaine de Béjaïa pour aller plus loin que prévu dans l'investigation : le 10 juillet 2014, en ces lieux, ce fut d'abord l'interpellation d'un jeune homme, répondant aux initiales H. S., 32 ans, un repris de justice, avec, en sa possession, 04 grammes de résine de cannabis.

Après extension (préventive) de l'enquête, il s'avéra que le sus-nommé appartenait, en fait, à un mini-gang organisé et activant dans le trafic de drogue, opérant tout le long de l'axe Béjaïa-El Kseur-Sidi Aïch. Le travail de coordination, en tout cas, entre les



polices des trois communes auront ainsi permis l'arrestation de 05 autres acolytes. Il s'agit de A.-M., dit Kiki, 40

ans, résidant à Sidi Aïch, A-Y, 27 ans, résidant à Sidi Aïch, B-M, dit Mamou, 43 ans, résidant à Béjaïa, alors que B-R (20 ans) et B-N, 32 ans, tous deux résidant à Sidi Aïch, ont pris la clé des champs (en fuite). Entretemps, les éléments de la brigade des « stup » purent récupérer, sur les individus interpellés, 03 plaquettes de résine de cannabis pesant à elles trois 269 grammes.

Des dossiers furent constitués et les dealers traduits devant le parquet pour vente illégale de drogue et consommation de celle-ci, détention d'arme blanche et obstruction à agents de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions et récidive. Ces personnes furent ainsi l'objet de mandats de dépôt.

A.B.

PROTECTION CIVILE 1857 intervention du 14 au 15 juillet

Durant la période du 14 au 15 juillet 2014 arrêté ce matin à 08h00, les unités de la Protection civile ont enregistré 1857 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 14 mortels ont causé le décès de 14 personnes sur les lieux d'accidents et 46 autres blessés, traités et évacués vers les structures hospitalières par nos secours. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mila avec 2 personnes décédées et 4 autres blessées, suite à une collision entre deux véhicules légers, survenue sur la RN 5, commune de Tadjenanet. En outre, les agents de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 8 incendies de forêts et de maquis avec des surfaces parcourues par les flammes estimées à 27 hectares de forêt et 33 hectares de maquis, 30 incendies de récoltes, d'arbres fruitiers et de bouteilles de foins avec des pertes estimées à 30 ha de blé, 2085 arbres fruitiers et 4624 bouteilles de foins. Par ailleurs, 01 cas de décès par noyade a été enregistré au niveau des réserves d'eau, dans la wilaya de Tiaret, il s'agit d'une personne de 18 ans décédé noyé dans une retenue collinaire au lieu dit village Oued Louhou, commune de Medrossa.

M'SILA : Sit-in de solidarité avec Ghaza

Mouad B.

Un sit-in a été tenu, hier matin, à M'sila pour la réprobation de l'attaque israélienne. Ce rassemblement tenu devant le siège de devant la Maison de la Presse constitua aussi une occasion pour manifester sa solidarité avec le peuple palestinien et condamner l'agression sauvage menée par l'armée israélienne contre les habitants de la bande de Gaza transformant cette partie du territoire palestinien en champ de ruines et en bain de sang. Intervenant à cette occasion, les manifestants, de simples citoyens à des professeurs d'université, ont tenu à rappeler que la solidarité de l'Algérie avec le peuple palestinien « ne date pas d'aujourd'hui, mais remonte très loin dans l'histoire ». Les manifestants ont appelé à la levée du blocus imposé à la bande de Gaza, notant que les tentatives israéliennes visant à « museler » le peuple palestinien n'aboutissent à rien.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 2 morts et 58 blessés dans 47 en deux jours

Deux (02) personnes ont été tuées et 58 autres blessées dans 47 accidents de la route survenus dans des zones urbaines du 11 au 12 juillet (week-end), indiquait lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Le facteur humain est à l'origine de la majorité des accidents de la route qui surviennent en milieu urbain, notamment l'excès de vitesse, le non respect de la distance de sécurité et les dépassements dangereux, précise la même source.

La DGSN appelle « les usagers de la route au respect du code de la route et l'entretien de leurs véhicules », ajoute le communiqué.

APS

BLIDA

Ramadhan: des soirées très animées

Une animation intense caractérise les soirées de ramadan à Blida, particulièrement avec l'entame de la deuxième quinzaine de ce mois sacré, durant laquelle la majorité des familles investit rues et boulevards principaux de la ville, dès la fin du f'tour, pour une longue soirée qui se poursuivra jusqu'aux premières lueurs de l'aube.

Les ruelles ensommeillées de la longue journée de jeûne sont en effet vite remplacées, dès le f'tour achevé, par des rues grouillantes d'une activité intense créée par une multitude de jeûneurs repus en quête, qui d'une soirée divertissante, qui d'une bonne affaire au marché, ou simplement d'une bonne balade digestive à l'air rafraîchissant de la nuit.

D'aucuns, par contre, choisissent les lieux de culte pour accomplir leurs prières surérogoatoires dans une ambiance de ferveur religieuse qu'ils tentent de mettre à profit pour implorer la miséricorde et la bénédiction de Dieu. Parallèlement, d'autres citoyens investissent cafés et salons de thé pour de longues heures à déviser autour d'un café, un thé, une glace, ou des boissons fraîches. Pour attirer la clientèle, de nombreux cafetiers ont installé des climatiseurs à l'intérieur de leurs salles, tout en aménageant de jolies tables, à l'extérieur pour ceux qui le peuvent, dans une invite claire aux passants pour venir s'installer, et passer de longs moments dans des discussions à bâtons rompus, axées dans la plupart des cas sur le football, Coupe du monde oblige. D'autres jeunes préfèrent se constituer en groupes, au bord des rues pour des parties de dominos interminables, agrémentées de boissons fraîches ou de fruits.

Samsa, griweche et autres douceurs pour les soirées en famille

Pour de nombreuses familles de Blida, les soirées de Ramadhan sont aussi synonyme de visites échangées entre voisins ou membres d'une même famille, pour des soirées chaleureuses réunissant tout ce beau monde autour d'une bonne table achalandée, où la samsa, le griweche et la mhencha, petites douceurs chères aux Blidis, trônent en roi, accompagnés d'un bon thé et dégustés dans une ambiance particulière faite pour consolider les rapports familiaux en ce mois de piété et de fraternité. La deuxième quinzaine de Ramadhan est la période des emplettes pour l'Aïd El Fitr, d'où le constat du nombre impressionnant de femmes accompagnées d'enfants, qui invertissent les commerces de la ville, qui à la quête d'habits, qui à la recherche des ingrédients nécessaires pour confectionner les gâteaux de l'Aïd. Des embûches intenses accompagnent parfois ces sorties nocturnes, notamment aux abords des mosquées, à la fin des prières surérogoatoires.

Les soirées de Ramadhan pour fêter le succès aux examens de fin de cycle

Le Ramadhan 2014 ayant coïncidé, cette année, avec l'annonce des résultats des examens du baccauléat et du BEM, beaucoup de familles ont opté pour les soirées de ce mois bénî pour fêter le succès de leur progéniture, où famille et voisins sont réunis dans un ambiance festive, pour déguster les Gâteaux-Rois de Ramadhan, à savoir la zlabia et le kalbe ellouz. En effet, si les familles algériennes ont l'habitude de fêter le succès scolaire de leurs enfants avec divers gâteaux fait maison, ceux-ci ont été détrônés, cette année, par les indémodables Zlabia et Kalbe Ellouz, dont la demande a enregistré une hausse vertigineuse, au grand honneur des commerces spécialisés dans cette pâtisserie orientale.

La chanteuse algérienne Hasna El-Bacharia participe au 9e Festival international de musique "Hayy" qui se déroule jusqu'au 25 juillet au Caire, aux côtés de nombreux artistes du monde arabe, indiquent les organisateurs.

Née dans les années 1950 à Bechar, Hasna El-Bacharia, a un parcours artistique de plus de trois décennies. Elle est considérée comme une des plus belles voix féminines de sa génération. Célèbre interprète du genre Diwane (musique liturgique des confréries religieuses du sud-ouest algérien), elle s'est imposée comme la seule femme jouant du guembri, instrument réservé traditionnellement aux maâlîm (maîtres) du genre.

Surnommée "le pilier féminin du Diwane",

EGYPTE

Hasna El-Bacharia au festival "Hayy" du Caire

ACTIVITÉS CULTURELLES À SÉTIF

Un café littéraire pour sortir des sentiers battus

L'idée de créer un café littéraire à Sétif a germé il y a moins de deux ans dans la tête d'un petit groupe d'enfants de la ville soucieux de faire sortir les activités culturelles des sentiers battus.

Si le théâtre, les concerts de musique, les festivals dédiés aux productions cinématographiques ou encore les arts plastiques ont retrouvé, peu à peu, voix au chapitre dans la cité d'Aïn Fouara, la littérature dans ses différents genres (poésie, récits, romans, essais) se fraye, elle aussi, un chemin grâce à ce café littéraire auquel le public sétifien adhère de plus en plus.

Les écrivains Mehdi Ayachi, Omar-Mokhtar Chaâlal et Larbi Rabdi, l'homme de théâtre Salim Bensedira et le journaliste Djamel Gherib, coordinateur du café littéraire, entendaient surtout, en concrétisant cette initiative, promouvoir une dynamique de débats et de création littéraire.

Le café littéraire de Sétif qui a été domicilié à la maison de la culture Houari Boumediene, à la faveur de la collaboration agissante de son directeur, Zine El Abidine Guembour, ambitionne également, expliquent Mehdi Ayachi et Djamel Gherib, d'instaurer une tradition d'échanges et d'élaboration du travail de création, tout en balayant le potentiel créatif local.

Fondé sur un débat autour d'un thème donné, avec un invité choisi parmi des acteurs de la scène littéraire algérienne, le café littéraire de Sétif a accueilli, depuis sa naissance en décembre 2013, une douzaine d'hommes de lettres, de personnalités dont l'acc-



tivité est liée au monde littéraire ou, simplement, d'hommes de culture.

Le tout premier invité, en janvier 2014, rappelle Gherib, fut Mohamed Rebbah, écrivain et chercheur en histoire, auteur de «Taleb Abderrahmane, guillotiné le 24 avril 1958».

Le débat, passionnant au demeurant, fut autant consacré à l'écriture du récit, l'enchaînement des événements au fil du texte, qu'au martyre, durant la Révolution, de la première victime algérienne de l'hiddeuse machine de mort que le français Joseph Ignace Guillotin fit adopter dans son pays, au XVIIIe siècle, en tant que mode d'exécution capitale. «C'est vrai que ce jour-là, nous espérions davantage de monde, mais il faut dire que le café littéraire en était à son premier balbutiement», se souvient Gherib, visiblement heureux de constater que l'on se bousculera presque, aujourd'hui, pour assister et participer à ce rendez-vous culturel qui tend à devenir incontournable dans la capitale des Hauts-Plateaux.

Mohamed Kali, critique de théâtre, auteur de «100 ans de théâtre en Algérie», le Dr Mabrouk Laouedj («la

psychanalyse coloniale en Algérie»), Youcef Sayah, animateur d'émissions radiophoniques et de télévision autour de la littérature et, plus récemment Fayçal Ouaret, architecte et écrivain, qui fit voyager son auditoire au cœur du mythe entourant la célèbre statue trônant sur Aïn Fouara, se sont ensuite succédé au café littéraire. Tous, assure Djamel Gherib, sont parvenus à créer une sorte de communion dans la convivialité avec le public. Une convivialité renforcée par de subtiles intermèdes musicaux exécutés avec maestría par plusieurs artistes dont le luthiste Farid Zerrougui et les musiciens de la formation «Angham» de Sétif.

Jeudi prochain, la poésie sera à l'honneur avec Abdelhamid Chebib qui devrait trouver dans la jeune chanteuse Hilda, dont la voix suave et langoureuse entrecoupera les déclamations, une ravissante muse. Plus sérieusement, coupe Djamel Gherib, «si nous réussissons, en plus d'avoir mis sur pied ce café littéraire, à donner le goût de lire au public, notamment aux jeunes qui suivent régulièrement ce rendez-vous culturel, ce ne sera pas la moindre de nos fiertés».

BÉCHAR

Cycle de projection de films «Découverte du cinéma national»

Un cycle de projection de films ayant pour thème «Découverte du cinéma national» est organisé à travers plusieurs communes de la wilaya de Béchar, à l'initiative de la direction locale de la Culture et des scouts musulmans d'Algérie (SMA).

Plusieurs films sur la guerre de Libération nationale, notamment «Mustapha Ben Boulaid», «l'Opium et le bâton» et «La Bataille d'Alger», ainsi que «Les vacances de l'inspecteur Tahar», sont au programme de cette manifestation qui comprend aussi des projections de longs-métrages de production nationale traitant de différents autres thèmes, a-t-on précisé à la direction de la Culture.

Ce cycle cinématographique, qui se poursuivra durant toute la deuxième quinzaine du mois sacré du Ramadhan, vise à permettre au jeune public des différentes collectivités de la région de connaître les productions cinématographiques nationales, de même qu'il constitue un moyen de promotion des spectacles cinématographiques de plein air, signale la même source.

Animé par la section des activités audiovisuelles des SMA,



ce cycle connaît un franc succès auprès des jeunes des communes cibles par cette manifestation. Outre cette manifestation, des soirées artistiques «Spécial Ramadhan» sont animées depuis le début du mois de Ramadhan par des chanteurs et groupes musicaux du cru.



L'artiste a pris son envol sur les scènes parisiennes en 1999. Son album édité en 2002, «El-Djazzâr djawhara» (L'Algérie est un joyau), œuvre aux accents patriotiques, lui a valu un succès retentissant y compris en dehors des au-

ditoires du Diwane.

Hasna El-Bacharia a participé avec un égal succès à de nombreux festivals internationaux en Algérie et à travers le monde. Le 9e festival «Hayy» qui a dédié ses récents numéros aux femmes créatrices, verra la participation de célibrites dans les pays arabes, notamment l'artiste marocaine Aziza Ibrahim, l'Egyptienne Racha Majdy, la Palestinienne Dalel Abou Amina et la Jordanienne Lara Aliène. Le Festival qui animera de ses représentations les longues soirées du mois de Ramadhan ouvre son espace scénique à une grande variété de musiques, aussi bien traditionnelles que contemporaines, comme le jazz, le rock et le rap.

APS



Les mérites du mois du Ramadhan

De l'Erudit ibn Rajab el Hanbalî
(Partie 2)

Le jeûneur a deux joies : la joie de rompre son jeûne et la joie de rencontrer Son Seigneur. Concernant la première joie, l'homme par nature est attiré vers les éléments qui satisfont ses besoins naturels de nourriture, de boisson, et de rapports sexuels. S'il en est privé à un moment donné, et qu'il peut en jouir à nouveau, il éprouvera la joie de retrouver disponible ce qui lui fut momentanément interdit ; et cela d'autant plus que le besoin pressent se faisait ressentir. Le sentiment de joie se provoque ainsi naturellement. Si l'on sait qu'Allah aime ce sentiment, il devient évident qu'il est tout à fait légitime au regard de la Loi. Le jeûneur éprouve ce même sentiment au moment de mettre fin à son abstinence. Allah (I) interdit la journée aux fidèles de satisfaire certaines jouissances qu'il autorise pendant la nuit. Le mieux, c'est de les satisfaire aux deux extrémités de la nuit. Allah aime que Ses serviteurs se précipitent à manger le soir, et Il prie Lui et Ses anges sur les fidèles qui prennent un repas juste avant l'aurore.

Le jeûneur sacrifice donc ses plaisirs la journée pour plaire au Seigneur à travers sa dévotion et son obéissance, mais il se précipite de les retrouver la nuit, poussé par cette même dévotion et cette même obéissance. D'une part, il s'en prive pour obéir à Son Seigneur et d'autre part il les retrouve pour Lui obéir aussi. Manger devient ainsi une dévotion. C'est la raison pour laquelle il n'est pas permis de jeûner sans interruption. Le jeûneur qui se précipite à prendre son repas au cours duquel il mange, il boit, et remercie Son Maître, et tout cela par dévotion envers Lui, peut espérer le pardon et l'agrément d'Allah. Il est d'ailleurs plus à même de se voir exaucer ses vœux (dans le sens d'invocation) à ce moment précis comme le signifie le Hadith : « Au moment de manger, il est offert au jeûneur de faire un vœu qui ne peut être refusé. »

Si qui plus est, il voit dans la nourriture un moyen de reprendre des forces dans le but de prier la nuit et pourstivre son jeûne le lendemain, il sera récompensé pour sa bonne intention. En outre, dormir la nuit ou faire la sieste la journée toujours dans le but d'être en forme pour affronter les bonnes œuvres, devient une véritable dévotion. En fait, le jeûneur est, jour et nuit, en état d'adoration et ses vœux lui sont sans cesse exaucés (aussi bien avant qu'après manger). Le jour, il patiente en jeûnant et la nuit il remercie en mangeant. Si l'on comprend ces subtilités, on se rendra compte que la joie du jeûneur n'est pas confinée dans quelques aliments. S'il garde à l'esprit les notions que nous avons indiquées, il se sentira toucher par la Grâce divine, et sera directement concerné par le Verset : (Dis : de la Grâce d'Allah et de Sa Miséricorde, qu'ils s'en réjouissent ; cela vaut mieux pour eux que leurs richesses accumulées).

Or, ce discours est valable dans un cadre licite. Rompre le jeûne avec des éléments interdits, équivaut à s'abstenir de consommer une nourriture licite pour en dé-



finitive se rassasier avec des éléments illégitimes ; ses invocations ne peuvent ainsi être exaucées comme le confirme le Prophète (r) en parlant de la personne ayant fait un long voyage : « Il tend ses mains au ciel en disant : « Seigneur ! Seigneur ! » Alors que sa nourriture est illégale, que sa boisson est illégale, que son habil est illégale, et qu'il se nourrit de choses illégales. Comment peut-il ainsi se voir exaucer ! »

Quant à la joie de rencontrer Son Seigneur, elle correspond à la rétribution que le jeûneur conserve auprès d'Allah et qu'il retrouve au moment où il en a le plus besoin comme l'affirme le Très-Haut : (Tout bien que vous avancez pour vous-mêmes, vous le retrouverez auprès d'Allah ; cela vaut mieux pour vous et aura de meilleures conséquences). Sufiân ibn 'Uâïnya a souligné à cet effet : « La récompense du jeûneur ne peut s'envoler en pure perte. Allah la conserve plutôt auprès de Lui jusqu'au jour où elle lui permettra de rentrer au Paradis. Les jours sont des réserves à la disposition des hommes, qu'ils remplissent de leurs bonnes et mauvaises actions en vue de les conserver. Ces réserves seront rouvertes le Jour de la Résurrection : les pieux y trouveront la fierté et l'honneur tandis que les pervers y découvriront leur perte et le regret. »

LES JEÛNEURS SE RÉPARTISSENT EN DEUX CATÉGORIES :

Premièrement : une partie d'entre eux se privent des boissons, des nourritures, et des jouissances en vue de plaire à Allah (I) et dans l'espoir de trouver auprès de Lui en retour, le Paradis. Avec une telle transaction, la personne trouvera un Dieu qui ne néglige nullement la récompense des bonnes œuvres. Il ne peut décevoir qui que ce soit ayant traité avec Lui, mais Il

permet plutôt d'acquérir les gains les plus inespérés. Le Messager d'Allah (r) fait savoir à quelqu'un à ce sujet : « Tu ne sacrifies pas une chose pour Allah par crainte envers Lui, sans qu'il ne te rende en mieux. »[4] Ainsi, femmes, boissons, et nourritures seront autant disponibles au jeûneur au Paradis qu'Allah en aura décidé. Selon certains anciens : « Le Jour des Comptes, il sera installé pour les grands jeûneurs une nappe sur laquelle ils se rassasieront tandis que les autres hommes se feront juger. « Seigneur ! s'écrieront ces derniers, ils mangent tranquillement alors que nous sommes en train de rendre des comptes ? »

À chaque fois qu'ils jeûnaient le jour, vous mangiez et à chaque fois qu'ils priait la nuit, vous dormiez ». Leur sera-t-il répondu.

Deuxièmement : une partie d'entre eux font abstinence de toute chose sur terre excepté Allah. Ils préservent leur tête et ce qu'elle contient, comme ils préservent leur ventre et ce qu'il renferme, et ils se rappellent la mort et le malheur. Attristés par la vie future, ils se privent des beautés d'ici-bas. Voilà en quoi la rupture du jeûne est une fête qui aura lieu le jour où ils rencontreront leur Seigneur et où ils auront la joie de le contempler. Celui qui fait abstinence de ses plaisirs dans ce bas monde, il le récupérera demain au Paradis, et celui qui fait abstinence de toute chose en dehors d'Allah, Il va le lui rendre le jour de Sa rencontre.

Ô amour des cours qui ai-je d'autre que Toi
Sais clément le jour où un pécheur te viendrait
Je ne vols pas d'intérêt dans l'Eden, mon maître
Sauf pour Te voir, eh bien je te voudrais

L'haleine du jeûneur provient des gaz qui remontent de l'estomac en raison de l'absence de liquide et de nourriture. L'odeur qu'elle dégage est réputée pour le c o m -

mun des mortels, mais celle-ci est pure auprès d'Allah. Elle est le fruit de la dévotion du serviteur en quête de la satisfaction divine tout comme le martyr qui le Jour de la Résurrection sera baigné dans son sang dont la couleur certes sera celle du sang, mais dont l'odeur sera celle du musc.

LA PURETÉ DE L'HALEINE DU JEÛNEUR AUPRÈS D'ALLAH (U) COMPREND DEUX SENS :

Premièrement : étant donné que le jeûne est un secret entre le Serviteur et Son Seigneur sur terre, Allah le dévoile au grand jour dans l'au-delà à la vue de l'humanité entière afin de rendre les jeûneurs célèbres au milieu des hommes. Ils seront reconnaissables pour avoir été discrets sur terre en jenant.

Deuxièmement : le fidèle adore Allah et Lui obéit dans l'espérance de gagner Son agrément à travers certaines œuvres dans ce monde qui laisse certaines traces. Désagréables pour les terriens, ces traces ne sont pas pour Allah qui les apprécie. Elles sont plutôt pures pour Lui, car elles proviennent des bonnes actions qui engendrent la satisfaction divine. S'il met au courant les fervents sur terre de cette particularité, c'est pour les consoler afin qu'ils ne soient pas repoussants aux yeux des autres.

Les jeûneurs ont donc une meilleure haleine que le musc. Avoir faim pour Lui c'est se rassasier, avoir soif en quête de Sa satisfaction c'est se désaltérer, et la fatigue de ceux qui redoublent d'efforts à Le servir, est en réalité un repos.

Que les prières d'Allah et Son Salut soient sur Mohammed, ainsi que sur Ses proches, et tous Ses Compagnons !

Traduit par : Karim Zentici
Relu par Abu Hamza Al-Germâny



Les 6 aliments qui rendent intelligent

Le cerveau ne pèse que 2% de notre poids total, mais il est très gourmand et a besoin d'une alimentation équilibrée et sélectionnée avec soin pour fonctionner et pour être au top. Découvrez les 6 aliments à mettre régulièrement au menu pour être plus intelligent !

Les poissons gras

Le cerveau aime les oméga 3. Plus de la moitié de la masse du cerveau est constituée de lipides, dont 70% sont des acides gras, les oméga 3. Elles sont essentielles dans l'activité des neurones et jouent un rôle important pour la mémoire. Sardine, maquereau, hareng, saumon, mais aussi huile de colza ou de noix vous apportent des oméga 3. A intégrer à vos menus au moins 2 à 3 trois fois par semaine.

Les légumineuses

Le cerveau dépense beaucoup d'énergie pour fonctionner, il est un gros consommateur de sucre. Mais hors de questions de le nourrir avec des sucres rapides qui font monter les pics de glycémie, mauvaise pour votre prise de poids et désagréable pour le cerveau qui n'aime pas les variations trop rapides! On préférera les sucres lents des légumineuses (lentilles, pois chiches...), et des céréales complètes.

Le chocolat

La cacao riche en flavonoïdes stimule le flux sanguin vers le cerveau et aide donc à stimuler les performances cognitives.

Les fruits rouges

Fraises, framboises, cassis... On fait le

plein de fruits rouges pour faire une cure de vitamine C et de bêta-carotène un antioxydant qui s'attaque aux radicaux libres, ces substances toxiques qui endommagent nos cellules.

Les fruits de mer

Le cerveau combat l'anxiété, la fatigue et la nervosité avec les oligo-éléments (manganèse, cuivre, lithium, zinc et iodé). Pour en faire le plein, pensez aux fruits de mer qui apporteront aussi de la vitamine B12 et des protéines, particulièrement la lysoine, un puissant neuromédiateur.

Les abats

Notre cerveau est très gourmand en oxygène. Il consomme près de 20% de cette molécule du corps humain. Mais pour apporter au cerveau cette ressource, notre corps a besoin de fer. Cet oligo-élément favorise aussi une bonne mémoire et une bonne concentration. Si on en trouve dans les épiphyras, il est aussi très concentré dans les abats. Le foie a aussi l'avantage d'être riche en vitamines B qui améliorent la fonction cognitive.

On évite

Les graisses saturées sont les ennemis du cerveau. On les trouve surtout dans le beurre, la crème, la charcuterie, les fritures.



Pour protéger son cerveau, on limite donc sa consommation de maïs gras. Mais pour vraiment prendre soin de son cerveau, on évite le tabac qui peut provoquer des carences en vitamine C, on réduit sa consommation d'alcool qui diminue l'absorption de la vitamine B (B9 et B6). Et on

contrôle son stress qui entraîne un manque de magnésium. On n'oublie évidemment pas de stimuler intellectuellement son cerveau et lui faire prendre l'air en pratiquant des activités physiques excellentes pour le développement cognitif.

La bonne alimentation pour soulager la polyarthrite rhumatoïde

L'alimentation joue un rôle important pour soulager les symptômes liés à la polyarthrite rhumatoïde. Zoom sur les aliments à intégrer à votre quotidien avec ce dossier !

La polyarthrite rhumatoïde, qu'est-ce que c'est ?

La polyarthrite rhumatoïde est une maladie inflammatoire qui touche les articulations. Elle s'accompagne du gonflement de la membrane synoviale chargée de lubrifier ces mêmes articulations. Cette maladie touche généralement les personnes âgées de 40 à 60 ans, plus souvent les femmes que les hommes. Une alimentation adaptée peut permettre de réduire cette inflammation et donc les douleurs qu'elle cause.

Une alimentation équilibrée

En premier lieu, il est important de savoir qu'une alimenta-

tion équilibrée doit être mise en place afin d'éviter la prise de poids.

Le surpoids peut en effet aggraver les lésions au niveau des genoux et des hanches. Veillez donc à manger varié et équilibré jour après jour tout en maintenant un poids de forme.

Forcez sur les fruits et les légumes

On ne le dira jamais assez : les végétaux sont excellents pour la santé. En cas de polyarthrite rhumatoïde, les fruits et légumes, riches en vitamines A, C, acide folique et antioxydants, permettent de booster le système immunitaire tout en réduisant les dommages au niveau des articulations. Consommez-en à chaque repas, en les variant aussi souvent que possible.

Misez sur les oméga 3

Les huiles riches en oméga 6 (tournesol, soja, pépins de rai-



sin...) peuvent favoriser l'inflammation, elle-même à l'origine des douleurs de la polyarthrite rhumatoïde. Pour la réduire, il est recommandé de favoriser celles contenant

Utilisez de l'huile d'olive

L'huile d'olive contient de nombreux antioxydants et possède elle aussi des effets anti-inflammatoires non négligeables. Elle est utile pour soulager vos douleurs et peut être utilisée en cuisson comme en assaisonnement. L'huile crue est cependant à privilégier.

Sachez de plus que les noix, noix de cajou, pistaches, amandes ainsi que l'avocat renferment des acides gras de la même famille que ceux de l'huile d'olive. Savourez-les sans compter !

Juillet 2014

L'eau de lavande, le purifiant de la peau

Très appréciée par les peaux grasses pour éliminer en douceur l'excès de sébum, la lavande a aussi des propriétés cicatrisantes et régénérantes. Sans compter son action apaisante sur le corps et l'esprit.

La lavande exhale le parfum de l'azur et la douceur de la Provence, son lieu de naissance. Dès le Moyen Âge, on l'utilisait pour laver et désinfecter le linge. Au XIII^e siècle, elle a les honneurs de la grande parfumerie et se développe dans la ville de Grasse. S'il n'en existe pas moins de vingt-huit espèces, c'est la lavande vraie qui est la plus exploitée, car elle est très appréciée pour ses notes olfactives puissantes et parce qu'elle regorge de principes actifs.

«Sa précieuse essence migre de la tige jusqu'à la fleur. On récote ses deux parties pour récupérer une concentration maximale d'éléments actifs. Elle est mise à sécher pendant quelques jours pour lui permettre de développer tous ses arômes», précise Jean-Charles Sommerard, aromatologue, parfumeur de Sevessence et créateur du site : mesessences.com

La lavande est ensuite distillée afin d'être transformée en eau florale. Si elle reste un ingrédient de choix dans l'aromathérapie et la phytothérapie, elle est aussi très appréciée en cosmétologie. Son parfum du sud illumine les crèmes, mais pas seulement. La lavande est très riche en principes actifs : elle peut être tour à tour purifiante, relaxante, anti-séptique et même cicatrisante.

Une action anti-bactérienne

La lavande équilibre la production de lipides et élimine l'excès de sébum. Elle assaillit la peau et empêche ainsi la formation de boutons. «L'eau florale de lavande, passée sur le visage, retire les cellules mortes qui se sont accumulées et bouchent les pores, le surplus de sébum et les toxines (polluants, poussières, radicaux libres) restées en surface. Et grâce à son pH acide en parfaite affinité avec la peau, elle agit en profondeur et décapte», précise Jean-Charles Sommerard. C'est pour ses propriétés qu'elle convient bien aux peaux grasses et mixtes.

De plus, «sa richesse en linoléol, un alcool présent dans certaines huiles essentielles, renforce l'immunité naturelle de nos cellules, qui sont plus à même de lutter contre les inflammations ou les bactéries. Elle est d'ailleurs antiseptique», ajoute le spécialiste. Enfin, elle booste notre capacité de cicatrisation naturelle pour une réparation plus efficace et plus rapide.

In Vopanet.fr

Les plantes d'Amazonie, nouvel Eldorado cosmétique

Les plantes amazoniennes intègrent de plus en plus de soins cosmétiques en Europe. Souvent issus du commerce équitable, ces ingrédients exotiques se révèlent particulièrement riches en nutriments et intéressants pour notre peau et nos cheveux...

Les secrets beauté des Brésiliennes

Uncaria, Cupuacu, Maracuja... La simple évocation de ces plantes, aux noms peu familiers, suffit pour nous transporter immédiatement vers des terres lointaines, moites et verdoyantes ! Vers cette vaste région d'Amérique du Sud couverte par la forêt amazonienne. « Brésil, Pérou, Équateur, Colombie, Venezuela et Guyane : l'Amazonie est un territoire tellement étendu qu'il regorge de multiples espèces végétales potentiellement intéressantes pour la peau », explique Daniel Joutard, fondateur de la marque Aïny, qui utilise les plantes sacrées des Andes et d'Amazonie dans ses formules de soins pour le visage et le corps. Depuis peu, de nombreux labos français et étrangers se passionnent pour ce nouvel eldorado cosmétique. « On s'intéresse surtout aux nombreuses plantes adaptogéniques, qui ont su s'accommoder des conditions climatiques souvent extrêmes, notamment en terme d'humidité », poursuit Daniel Joutard. Mais aussi à toutes les huiles et beurres issus des nombreux palmiers de la région, dont le processus d'extraction reste beaucoup moins complexe que celui d'une feuille ou d'une écorce. Un intérêt qui ne risque pas de se tarir. Car, à la faveur du Mondial 2014 et des futurs Jeux Olympiques de 2016, le Brésil sera sous le feu des projecteurs. L'occasion aussi de découvrir quelques-unes de ses plantes bienfaisantes...

Le Sacha inchi, anti-âge

Récoltée en Haute Amazonie, cette petite graine en forme d'étoile était déjà largement connue au temps des Incas. Elle était utilisée comme onguent anti-âge par les peuples péruviens. Il faut dire que son huile est ultra-concentrée en acides gras polyinsaturés (oméga 3, 6 et 9) qui permettent de préparer la barrière cutanée et de retarder les premiers signes de l'âge.

des formules qui activent la microcirculation et décongestionnent le contour de l'œil. Mais également dans des soins minceur qui favorisent la lipolyse (déstockage des graisses).



L'huile de Buriti nourrissante

Le Buritzil est un palmier typique du Brésil. De ses graines, les populations locales extraient une huile orange appréciée surtout pour son pouvoir cicatrisant, qui calme les brûlures. Riche en vitamine E et en bêta-carotène, elle possède aussi des propriétés anti-oxydantes et hydratantes, largement utilisées dans des huiles nourrissantes pour la peau comme pour les cheveux.

L'Uncaria anti-oxydant

C'est une liane sacrée qui s'épanouit à la base des arbres et a pleine lumière, sur la canopée. L'étage supérieur de la forêt amazonienne. Son extrait a des propriétés anti-oxydantes et hydratantes, largement utilisées pour le corps, parfois pour adoucir la peau. Enfin, les fleurs et feuilles de cette liane sont, elles, plébiscitées pour leur richesse en phénolines aux effets calmants.

Les excès de malbouffe restent gravés dans notre ADN

Même nos comportements alimentaires nous suivent à la trace. Nos mauvaises habitudes peuvent déterminer sur notre ADN et seraient transmises à la génération suivante. Cette étude parue dans le *Journal of Nutrition* montre que si vous avez envie de reprendre une part de pizza géante ce soir devant le match de foot. Pizzas, sundae, burgers et tout aliment étiqueté malbouffe peut mener à un grand risque d'inflammation, de maladie et infection et de réactions allergiques. Pire, si cette appétence pour le mauvais gras et le sucre s'approche de l'addiction, vous risquez de la grever sur votre ADN. Les cellules pourraient être marquées eux aussi. L'étude suggère que chaque choix alimentaire perturbe en permanence l'équilibre entre nos intestins et, à force, cela peut affaiblir le système immunitaire. «Nos corps sont une sorte de



mini-écosystème et n'importe quoi peut déranger nos bactéries et altérer notre santé. C'est pourquoi Ian Myles du National Institute of Allergy and Infectious Diseases dans le Maryland, cité par le magazine américain *Time*.

Concernant l'obésité et l'inflammation décalibrée, qui concerne de plus en plus dans les pays occidentaux, chamboule le système immunitaire et peut favoriser la survenue de maladies chroniques, des maladies auto-immunes et dysfonctionnement du système immunitaire type diabète de type 1, sclérose en plaques ou encore polyarthrite rhumatoïde.

«En mettant en évidence que les mauvaises comportements alimentaires s'impriment à la fois dans notre ADN et notre microbiome intestinal. Ces mauvaises modifications immunitaires sont transmises à notre progéniture pendant leur développement», précise Ian Myles.

KENYA

Les victimes des violences postélectorales de 2007-2008 réclament justice

Les victimes des violences postélectorales de 2007-2008 au Kenya, qui ont fait un millier de morts, réclament toujours justice, a affirmé mardi Amnesty International, appelant à «mettre fin à l'impunité».

«Six ans après que les violences postélectorales ont frappé le Kenya, les victimes attendent toujours que justice soit rendue», souligne l'organisation de défense des droits de l'homme dans un rapport.

«Il est vital que leurs voix soient entendues et que des mesures urgentes soient prises», a déclaré Salil Shetty, secrétaire général d'Amnesty. Les violences qui avaient suivi l'élection présidentielle de décembre 2007, les pires qu'ait connues le Kenya depuis son indépendance en 1963, avaient fait plus de 1.100 morts et quelque 600.000 déplacés, dont certains le sont toujours.

Elses avaient éclaté après l'annonce de la réélection contestée du président sortant Mwai Kibaki. L'actuel président Uhuru Kenyatta et son vice-président William Ruto -alors dans des camps rivaux mais élus sur un ticket commun en mars 2013 - sont accusés de crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale (CPI) pour leurs responsabilités présumées dans ces violences.

«Il est temps de mettre fin à l'impunité», a estimé Amnesty, en interpellant le gouvernement kényan. Selon elle, «la plupart des auteurs des crimes n'ont toujours pas été jugés» et un «programme de réparation» doit être mis en place pour aider les victimes ou leurs familles à «reconstruire leurs vies brisées».

Dénonçant «l'absence d'enquête (...) sur les crimes», Amnesty a appelé à une plus forte mobilisation de la police et de la justice et à une meilleure protection des victimes, des témoins et des défenseurs des droits de l'homme.

NIGERIA

38 morts dans une attaque du groupe Boko Haram contre un village



Au moins 38 personnes ont été tuées lors d'une attaque de membres présumés du groupe Boko Haram contre un village dans le nord-est du Nigeria, suivie d'un bombardement contre des villageois en fuite pris par l'armée pour des insurgés, ont indiqué lundi des habitants sur place.

L'attaque survenue à Dille, dans le district d'Askira Uba, à 200 km de la capitale régionale de Maiduguri, dans la nuit de dimanche à lundi, a provoqué l'incendie de tout le village, dont trois églises, ont précisé les témoins. Plusieurs dizaines d'hommes en armes à bord de véhicules tout-terrain ou sur des motos ont donné l'assaut au village depuis la forêt voisine de Sambisa, où ils avaient installé leur campement.

«Nous avons perdu 38 personnes dans des attaques de Boko Haram et des bombardements de l'armée contre des habitants fuyant le village», a indiqué un témoin, Michael Umaru Jar. Selon lui, les hommes de Boko Haram sont arrivés dimanche soir et ont ouvert le feu contre les villageois à l'aide de fusils, de grenades et d'explosifs.

ESCALADE DE LA VIOLENCE EN LIBYE

Tripoli envisage le recours à l'aide militaire internationale

La Libye envisage de demander l'aide de forces internationales pour rétablir l'ordre dans le pays après un regain de violences dans la capitale Tripoli où l'aéroport a été la cible lundi soir d'une série de roquettes.

Ces bombardements auraient détruit 90% des avions. L'aéroport international de Misrata est lui aussi fermé. Il ne reste désormais plus que deux aéroports en service, ceux des villes d'Al-Baïda et Tobrouk, dans l'est de la Libye. Ahmed Lamin, porte-parole du gouvernement explique que «le gouvernement étudie la possibilité d'un appel à l'aide militaire internationale pour rétablir la sécurité et aider le gouvernement à imposer son autorité» mais aussi «reconstruire ses institutions, en particulier armée et police». Le gouvernement réagissait à des affrontements dimanche entre groupes armés ayant provoqué la fermeture de l'aéroport de Tripoli et engendré des dégâts importants à ses installations. 90% des appareils ont été touchés ainsi que la tour du contrôle.

Lundi soir, l'aéroport a été de nouveau la cible de «dizaines de roquettes», a déclaré un responsable de la sécurité de l'aéroport, Al-Jilani al-Dahech, qui a fait état d'un mort et de six blessés parmi ses hommes. L'aéroport a été fermé dimanche pour trois jours en raison d'affrontements violents déclenchés par une attaque contre l'aéroport de milices et de la ville de Misrata cherchant à en chasser des brigades rivales de la ville de Zenten qui le contrôlent depuis 2011.

Bien implantées dans la capitale, les brigades de Zenten contrôlent l'aéroport depuis la chute de Maamar el-Guedaïf ainsi que des sites militaires sur la route reliant Tripoli à l'aéroport. La mission de l'ONU (Unsmil) a annoncé pour sa part le «retrait temporaire de son personnel de Libye pour des raisons de sécurité». «Après les combats de dimanche



et en raison de la fermeture de l'aéroport international de Tripoli, la mission a conclu qu'il ne serait pas possible de continuer son travail (...) tout en assurant en même temps la sécurité de son personnel ainsi que leur liberté de mouvement», a expliqué l'Unsmil dans un communiqué.

La communauté internationale préoccupée par l'escalade de la violence

Face à cette escalade de la violence, plusieurs appels internationaux ont été lancés pour rétablir l'ordre au moment même où les ministères des Affaires étrangères des Etats voisins de la Libye ont tenu une réunion à Hammamet (Tunisie) à l'issue de laquelle ils ont appelé au respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Libye et à l'arrêt des opérations militaires. Cette réunion ministérielle a préconisé un soutien des efforts visant à «garantir les meilleures conditions» pour la mise en place d'un dialogue national et à soutenir les initiatives arabo-africaines pour aboutir au règlement de la crise libyenne.

Le gouvernement libyen a appelé à la cessation des combats et au dialogue, au moment où l'Occident a exprimé ses inquiétudes quant à l'escalade de la violence. Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon a appelé toutes les parties à «s'abstenir de toute violence pour atteindre les objectifs politiques».

Respecter l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Libye

Les ministres des Affaires étrangères des Etats voisins de la Libye ont appelé lundi à l'issue d'une réunion à Hammamet en Tunisie au respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Libye et à l'arrêt des opérations militaires.

Les Etats voisins de la Libye doivent assister à toutes les réunions et conférences sur ce pays car ils sont directement concernés par sa stabilité, indique un communiqué sanctionnant la réunion ministérielle qui a recommandé de soutenir les efforts visant à réunir les conditions nécessaires à l'ouverture d'un dialogue national entre Libyens. La réunion ministérielle a appelé au soutien des efforts visant à «garantir les meilleures conditions» pour la mise en place d'un dialogue national et à soutenir les initiatives arabo-africaines pour aboutir au règlement de la crise libyenne.

Elle a approuvé la création d'une commission sécuritaire présidée par l'Algérie et chargée du suivi des questions sécuritaires et militaires, dont la surveillance des frontières et «la définition d'une stratégie pour la collecte des armes, en vue de régler cette

question qui menace la sécurité et la stabilité de la Libye et des pays voisins».

Elle a également approuvé la formation d'une commission politique présidée par l'Egypte, chargée des questions politiques et d'établir des contacts entre la classe politique et les composantes de la société civile libyenne. La réunion a appelé les pays voisins de la Libye à la nécessité de remédier au problème des foyers du terrorisme en Libye, qui sont une source d'inquiétude pour la Libye et les Etats du voisinage immédiat, tout en exhortant les instances religieuses à «assumer leurs responsabilités» dans la diffusion d'un discours religieux modéré.

Le communiqué final a mis l'accent sur le rôle du conseil ministériel des pays du voisinage de la Libye, étant «un cadre qui permet à ces pays d'examiner les défis induits par la situation sécuritaire en Libye». Le communiqué a souligné l'importance de la coordination et de la concertation pour la mise en place d'un dialogue national libyen, au sein de la concorde et de l'entente entre Libyens.

La réunion a évoqué les défis sécuritaires, politiques

et économiques auxquels les pays voisins de la Libye sont confrontés et qui sont principalement dus à la détérioration de la situation sécuritaire en Libye, au terrorisme, au crime organisé et au trafic d'armes.

Les travaux de cette réunion ont débuté dimanche en vue d'examiner les voies d'appui et de soutien à ce pays pour lui permettre de «sortir» de la crise sécuritaire

et politique qu'il traverse. Les délégations ministérielles ont passé en revue les derniers développements en Libye et ont échangé les vues sur le soutien des initiatives libyennes visant à instaurer le dialogue national libyen, à parachever l'établissement d'une justice transitoire et à consolider les institutions de l'Etat et le processus de transition démocratique, dans la sécurité et la stabilité.

MALI

Mort d'un militaire français dans le nord du pays

Un soldat français est mort lundi dans le nord du Mali pendant une opération de reconnaissance, portant à neuf le nombre de militaires français morts dans le cadre des opérations menées depuis début 2013 au Mali, a annoncé mardi la présidence française.

Ce soldat, sous-officier du 1er régiment étranger du Génie, un régiment de la Légion étrangère, est mort alors qu'il participait à une «opération de reconnaissance dans la région d'Al Moustarat», selon la présidence qui ne précise pas les conditions de son décès: mort au combat ou accident. 1.700 militaires français participent à l'opération Serval lancée pour stopper la progression des groupes armés et soutenir les troupes maliennes. Elle doit s'achever dans les prochains jours pour céder la place à une opération plus large et permanente au Sahel, qui mobilisera 3.000 militaires français.

APS

AGGRESSION ISRAÉLIENNE SUR GHAZA

LE BILAN DÉPASSE 190 MORTS ET 1300 BLESSÉS

Six Palestiniens ont été tués hier au huitième jour de l'offensive israélienne dans la bande de Ghaza portant à 194 le bilan total des martyrs tombés depuis le début des agressions sionistes alors que l'Egypte a proposé une trêve rejetée en bloc par le mouvement Hamas.



Ignorant les appels incessants de la communauté internationale pour arrêter ses bombardements, l'occupation israélienne a mené dans la matinée de nouveaux raids aériens sur la ville de Khan Younès, dans le sud de l'enclave palestinienne, tuant trois Palestiniens, selon le service des urgences de Ghaza.

Dans la même ville, deux blessés qui avaient été touchés lors de bombardements précédents, sont décédés mardi matin, tandis qu'à Rafah, également dans le sud de Ghaza, à la frontière avec l'Egypte, une femme a été tuée mardi par un bombardement israélien.

Ces nouvelles victimes portent à 194 le nombre de Palestiniens tués dans les agressions sionistes à Ghaza qui ont également fait au moins 1.400 blessés, selon dernier bilan des services de secours palestiniens.

L'offre de trêve égyptienne rejetée par le Hamas

Afin de stopper l'effusion de sang à Ghaza, l'Egypte qui a servi plusieurs fois de médiateur entre Israël et le mouvement Hamas, a proposé lundi soir une initiative demandant aux Israéliens et aux Palestiniens de cesser les hostilités à compter de ce mardi à 6h00 GMT. Cette proposition a été faite peu avant l'ouverture d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe, convoquée en urgence au Caire pour évoquer l'offensive israélienne sanglante, la plus meurtrière depuis des années dans la bande de Ghaza.

L'initiative égyptienne prévoit un «arrêt total des hostilités aériennes, maritimes ou terrestres» des deux parties à compter de mardi à 6h00 GMT et l'ouverture dans la foulée de négociations sur l'entrée de biens dans l'enclave palestinienne sous blocus.

L'Egypte propose d'accueillir sous 48 heures après l'entrée en vigueur de la trêve deux délégations palestiniennes et

israélienne de haut niveau pour ouvrir ces discussions sur son territoire. En revanche, la branche armée du mouvement de résistance palestinien Hamas, les Brigades Ezzedine al-Qassam, a rejeté en bloc la proposition égyptienne de cessez-le-feu. «Si le contenu de cette proposition (de cessez-le-feu) est exact, il s'agit d'une reddition et nous la rejetons sans appel», ont indiqué les Brigades dans un communiqué.

Lundi, le Hamas avait déjà affirmé qu'il rejetait tout cessez-le-feu qui n'inclurait pas un accord complet sur le conflit l'opposant à Israël. Le mouvement de résistance qui contrôle la bande de Ghaza depuis juin 2007, exige l'arrêt des bombardements, la fin du blocus en place depuis 2006, l'ouverture du poste-frontière de Rafah avec l'Egypte et la libération des prisonniers arrêtés de nouveau après avoir été relâchés dans le cadre d'un accord d'échange contre un soldat israélien en 2011.

L'offre de trêve égyptienne a, par ailleurs, été saluée par le président Mahmoud Abbas qui a exhorté les deux parties à «respecter la nouvelle initiative pour arrêter l'effusion de sang palestinien, dans l'espoir que la nouvelle proposition ouvrirait la voie à un processus politique visant à mettre fin à l'occupation de la Palestine et à aboutir à la création d'un Etat indépendant», selon l'agence de presse Wafa.

Israël a aussi accepté la proposition égyptienne, a annoncé hier un porte-parole du Premier ministre Benjamin Netanyahu. À l'étranger, les Etats-Unis ont salué la proposition égyptienne de trêve dans la bande de Ghaza, espérant qu'elle «permettrait un retour au calme le plus vite possible».

Poursuite des condamnations internationales

Les agressions israéliennes sur Ghaza continuent, par ailleurs, de susciter de

vives réactions internationales: à commencer par la Ligue arabe qui a, dans un rapport, mis en garde contre l'escalade militaire israélienne dans le territoire palestinien insistant sur les mesures à prendre pour contenir l'impact de l'inaction de la communauté internationale face à ces crimes.

S'exprimant lors d'une réunion d'urgence des ministres des Affaires étrangères arabes sur la situation explosive à Ghaza, tenue lundi soir au siège de la Ligue arabe au Caire, le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra a vivement condamné l'«agression barbare sur le peuple palestinien» de Ghaza et appelé la communauté internationale à «agir d'urgence pour mettre un terme à la dangereuse escalade israélienne en Palestine». Pour sa part, le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a accusé mardi Israël de «terrorisme d'Etat» en bombardant la bande de Ghaza et de perpétrer un «massacre» parmi ses habitants palestiniens. En Amérique Latine, de nombreux pays ont condamné la poursuite de l'offensive israélienne dans la bande de Ghaza dont le Mexique, qui a par le biais du ministère des Affaires étrangères, fait partie de sa «grave préoccupation face à l'escalade de la violence» et demandé que l'on «protège la population civile touchée par les bombardements israéliens sur la bande de Ghaza».

A Venezuela, une centaine de personnes, dont plusieurs députés membres du parti socialiste au pouvoir, ont défilé jusqu'à la représentation de l'Autorité palestinienne à Caracas. «Le génocide que le gouvernement israélien commet en permanence contre le peuple palestinien est une attitude inhumaine», a déclaré à la presse le député Dario Vivas, qui menait la marche.

A Cuba, les autorités ont demandé à la communauté internationale d'exiger qu'Israël mette fin à l'escalade de la violence».

L'Algérie solidaire avec le peuple palestinien

Boualem Branki

L'Algérie, par la voix de son ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra, a rétabli certaines vérités sur l'actuelle agression de l'entité sioniste contre le peuple palestinien, en particulier contre la population de la Bande de Ghaza.

L'agression sauvage d'Israël contre l'enclave de Ghaza, qui a fait hier mardi plus de 192 morts et plus d'un millier de blessés, n'aurait pas eu lieu sans le silence de certains pays. Réitérant sa position traditionnelle de soutien au peuple palestinien, l'Algérie a, à la réunion d'urgence de la Ligue arabe au Caire lundi, mis tout le monde devant ses responsabilités face au massacre des Palestiniens la destruction de leurs maisons à Ghaza.

Ramtane Lamamra a en fait appelé la communauté internationale à agir en urgence pour amener Israël à cesser immédiatement ses attaques contre la Palestine et à respecter les termes de la trêve conclue en novembre 2012. «Tout en condamnant avec la plus grande vigueur les attaques barbares contre le peuple palestinien sans défense, nous considérons que ces agressions ont été encouragées par le silence complices de la communauté internationale face aux politiques expansionnistes israéliennes et leur impact négatif sur la paix et la sécurité dans la région», affirme M. Lamamra.

Mettant devant ses responsabilités la communauté internationale pour l'arrêt de cette agression, le chef de la diplomatie algérienne a affirmé qu'il «est temps que les instances internationales de défense des droits de l'homme et du Droit humanitaire international assument leur responsabilité et leur devoir pour protéger le peuple palestinien frère et faire cesser les comportements méprisants d'Israël en amenant ce dernier à respecter les règles et principes du droit humanitaire international notamment la quatrième convention de Genève».

Et puis le chef de la diplomatie algérienne dévoile le plan diabolique des sionistes: saboter tout rapprochement entre les Palestiniens, quitte à provoquer un véritable génocide du peuple palestinien.

Cette agression, explique-t-il ainsi, intervient en réaction à l'accord palestinien sur la formation d'un gouvernement d'union nationale pour contrer toute position palestinienne unifiée et sa solidarité agissante envers le peuple palestinien frère et en particulier un ferme soutien à la population de Ghaza, qui fait face avec courage à une barbare agression de l'ennemi sioniste.

«L'Algérie, peuple et gouvernement, demeure aux côtés des frères dans la bande de Ghaza», a-t-il encore affirmé.

DEVANT LA LIGUE ARABE

M. Lamamra appelle la communauté internationale à agir en urgence pour faire cesser les agressions israéliennes contre Ghaza

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a appelé lundi soir au Caire la communauté internationale à agir en urgence pour amener Israël à cesser immédiatement ses attaques contre la Palestine et à respecter les termes de la trêve conclue en novembre 2012.

«Tout en condamnant avec la plus grande vigueur les attaques barbares contre le peuple palestinien sans défense, nous considérons que ces agressions ont été encouragées par le silence complices de la communauté internationale face aux politiques expansionnistes israéliennes et leur impact négatif sur la paix et la sécurité dans la région», a affirmé M. Lamamra lors de la réunion extraordinaire des ministres arabes des Affaires étrangères, tenue au siège de la Ligue arabe sur l'agression israélienne contre la bande de Ghaza.

Insistant sur la responsabilité de la communauté internationale pour l'arrêt de cette agression, le chef de la diplomatie algérienne a affirmé qu'il «est temps que les instances internationales de défense des droits de l'Homme

et du Droit humanitaire international assument leur responsabilité et leur devoir pour protéger le peuple palestinien frère et faire cesser les comportements méprisants d'Israël en amenant ce dernier à respecter les règles et principes du droit humanitaire international notamment la quatrième convention de Genève». M. Lamamra a souligné la nécessité d'une action urgente au sein de l'Organisation des Nations Unies et sur tous les plans pour parvenir à une formule devant mener Israël à cesser ses agressions contre Ghaza. Cette agression intervient en réaction à l'accord palestinien sur la formation d'un gouvernement d'union nationale pour contrer toute position palestinienne unifiée à l'égard du processus de paix, arguer de l'absence d'un négociateur palestinien et pouvoir se dérober à ses engagements en maintenant le statu quo, a expliqué M. Lamamra.

Il a par ailleurs rappelé que tout règlement du conflit arabo-israélien passe obligatoirement par l'arrêt de l'occupation des territoires palestiniens, de la colonisation et la libération des prisonniers. Les Etats-Unis et le Quartet

sont appelés à œuvrer pour amener Israël à respecter ses engagements précédents et assurer un climat favorable à la reprise d'un processus de négociations «sérieux» devant mettre fin à l'occupation conformément à un agenda et aux accords conclus, a encore soutenu M. Lamamra.

L'occupation israélienne tire profit de la situation qui prévaut dans plusieurs pays arabes et qui a induit un recul d'intérêt vis à vis de la cause palestinienne pour entraver tout processus de règlement de cette question, a estimé le ministre pour qui un tel état de fait risquait de compromettre la paix et la stabilité de la région, voire dans le monde entier.

M. Lamamra a enfin réaffirmé la position ferme de l'Algérie à l'égard de la cause palestinienne et réitéré sa solidarité avec la population de Ghaza ainsi que son soutien indéfectible au peuple palestinien jusqu'au recouvrement de ses droits inaliénables à leur tête l'instauration de son Etat indépendant avec pour capitale El Qods.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Jeunesse : Les mystérieuses cités d'or
06:30 Jeunesse : TFou
08:35 Culture Infos : Météo
08:40 Culture Infos : Téléshopping
09:15 Culture Infos : Météo
09:20 Série TV : Au nom de la vérité
09:50 Série TV : Au nom de la vérité
10:20 Série TV : Au nom de la vérité
10:30 Série TV : Une histoire, une urgence
11:20 Série TV : Une histoire, une urgence
11:50 : Petits plats en équilibre été
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:50 Sport : L'affiche du jour
13:00 Culture Infos : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre été
13:42 Culture Infos : Au cœur des Restos du cœur
13:46 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:48 Culture Infos : Météo
13:50 Culture Infos : Météo des plages
13:55 Série TV : Les feux de l'amour
15:15 Divertissement : Camping Paradis
17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Divertissement : Bienvenue chez nous
19:00 Divertissement : Au pied du mur
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:35 Culture Infos : My Million
20:38 : Petits plats en équilibre été
20:40 Culture Infos : Météo
20:45 Série TV : Pep's
20:55 Divertissement : Joséphine, ange gardien
22:55 Autre : Tirage de l'Euro Millions
23:00 Série TV : New York Unité Spéciale
23:40 Série TV : New York Unité Spéciale

2

06:15 Série TV : Y'a pas d'âge
06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Culture Infos : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Culture Infos : Météo 2
07:00 Culture Infos : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Culture Infos : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:35 Culture Infos : Météo des plages
09:37 Divertissement : Dans quelle éta-gère
09:40 Série TV : Des jours et des vies
10:00 Série TV : Amour, gloire et beauté 10:25
Culture Infos : Le jour où tout a basculé
10:50 Culture Infos : Météo outremer
10:55 Divertissement : Motus
11:25 Divertissement : Les Z'amours
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:54 Culture Infos : Ma maison s'agrandit
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:40 Culture Infos : Météo 2
13:42 Culture Infos : Météo des plages
13:45 Culture Infos : Consomag
13:47 Culture Infos : Expression directe
13:50 Culture Infos : Toute une histoire
15:30 Culture Infos : Le meilleur de Fort Boyard
17:10 Divertissement : Les rois du bêtisier en vacances
18:55 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:55 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:42 Sport : Image du jour
20:43 Divertissement : Alcaline l'instant
20:44 Culture Infos : Météo 2
20:45 Culture Infos : Secrets d'histoire
22:25 Culture Infos : Beau travail
22:35 Cinéma : Rogue, l'ultime affrontement

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:40 Jeunesse : Ludo
06:43 Jeunesse : Popeye
06:48 Jeunesse : Popeye
06:54 Jeunesse : Popeye
07:00 Série TV : Georges, le petit curieux
07:20 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
08:27 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
08:36 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
08:56 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:20 Jeunesse : Garfield & Cie
09:32 Jeunesse : Garfield & Cie

09:48 Jeunesse : Les Dalton
09:55 Jeunesse : Les Dalton
10:02 Jeunesse : Les Dalton
10:09 Jeunesse : Les Dalton
10:17 Jeunesse : Les Dalton
10:29 Série TV : Jamie a des tentacules
10:50 Culture Infos : Consomag
10:55 Culture Infos : Un été en France
11:50 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
12:50 Culture Infos : Météo
12:55 Sport : Village départ
14:05 Sport : BMX
14:55 Culture Infos : Questions au gouvernement
16:15 Divertissement : Des chiffres et des lettres
16:50 Divertissement : Un livre, un jour
16:55 Divertissement : Harry
17:30 Divertissement : Slam
18:10 Divertissement : Questions pour un champion
18:50 Sport : Le Tour de France à la voile
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:00 Sport : Tout le sport
20:15 Série TV : Plus belle la vie
20:40 Culture Infos : Météo des plages
20:42 Culture Infos : Beau travail
20:45 Série TV : Enquêtes réservées
21:40 Série TV : Enquêtes réservées
22:25 Série TV : Enquêtes réservées
23:15 Culture Infos : Météo
23:20 Culture Infos : Soir 3
23:50 Culture Infos : Signé Mireille Dumas

CANAL+

06:30 Culture Infos : L'été papillon
07:00 Série TV : Les contes de Tinga Tinga
07:10 Série TV : Allô, c'est Ninou
07:15 Série TV : Diego et Ziggy
07:25 Série TV : Scary Larry
07:40 Série TV : Copy Cut
07:50 Série TV : Trolls de Troy
08:00 Série TV : Trolls de Troy
08:10 Série TV : Les Crumpets
08:25 Cinéma : Mohamed Dubois
09:35 Culture Infos : L'été du web créatif
10:50 Cinéma : Le jour attendra
12:20 Série TV : Mon oncle Charlie
12:40 Culture Infos : La météo
12:45 Culture Infos : Le JT
13:00 Divertissement : Zapping
13:10 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
14:05 Série TV : Lilyhammer
14:55 Série TV : Lilyhammer
15:40 Culture Infos : Salut les Terriens !
16:43 Série TV : Les tutos
16:45 Cinéma : Marius
18:20 Série TV : Mon oncle Charlie
18:43 Culture Infos : La météo
18:45 Culture Infos : Le JT
19:10 Culture Infos : Le supplément
20:15 Série TV : Casting(s)
20:20 Divertissement : Le petit journal
20:55 Cinéma : Cloud Atlas
23:40 Cinéma : Intersections

M

06:00 Divertissement : M6 Music
06:55 Culture Infos : Météo
07:00 Divertissement : Camp Rock
08:25 Culture Infos : Météo
08:30 Culture Infos : M6 boutique
09:40 Culture Infos : Météo
09:45 Série TV : La petite maison dans la prairie
10:40 Divertissement : Les reines du shopping
11:45 Divertissement : Les reines du shopping
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Culture Infos : Météo
13:45 Divertissement : Lune de miel en solo
15:45 Divertissement : Un été pour grandir
17:35 : Les reines du shopping
18:50 Culture Infos : 100 % mag
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:05 Série TV : En famille
20:50 : Scandal
21:45 : Scandal
22:40 : Scandal
23:30 Série TV : The Good Wife

La sélection

TF1

19h55

Mentalist**Résumé**

Un avocat spécialisé dans les divorces a reçu des menaces de mort. L'informaticrice de Cho le prévient que le CBI peut le protéger. Mais lorsque Teresa, Patrick et Cho arrivent sur le bateau où l'homme est caché, le navire explode, ne lui laissant aucune chance de survie. En enquêtant sur la victime, l'équipe découvre que Creek avait des dettes de jeu et qu'il multipliait les liaisons adultérées. De sa femme, tout aussi infidèle, à ses créditeurs, en passant par son associée, les suspects sont nombreux. Patrick fait pourtant peu de cas de cette affaire, car il est préoccupé par John Le Rouge, qui pourrait frapper à nouveau...

2

19h45

Hôtel de la plage**Résumé**

Chaque année, les habitués de l'Hôtel de la plage se retrouvent en famille pour la parenthèse estivale tant attendue. Victor, qui arrive seul avec son fils Tom, ne cache pas à ses amis qu'il traverse une période compliquée pour son couple. Mais il n'est pas malcontent de se retrouver libre et «provisoirement» célibataire pour les vacances. Ben quant à lui débarque avec l'intention de s'installer au village pour vivre plus près de sa fille Manon, dont il souhaite avoir la garde alternée. Mais il n'a pas tout dit à son ex, Morgan. Kevin, en pleine crise de puberté, fait une fixette sur les femmes mûres...

**3**

19h45

Des racines et des ailes**Résumé**

Alors que le Béarn et l'Ariège sont séparés géographiquement, l'histoire les lie tous deux avec le plus grand prince des Pyrénées, Gaston Fébus. Retour sur les événements et les caractéristiques de ces sites. Dans le Béarn, Alexis Ichas dévoile les grandes heures de l'histoire de la région façonnée par les rivières, appelées les gaves. A Pau, l'urbaniste Julie Boustingory fait découvrir les richesses de cette cité qui, au XIXe siècle, s'est transformée pour accueillir en villégiature la grande bourgeoisie et l'aristocratie. En Ariège, rencontre avec Florence Guillot. Cette archéologue étudie les grottes fortifiées. Enfin, Jacques Jany et Olivier de Robert dévoile les trésors de l'Ariège lors d'une expédition aérienne.

**CANAL+**

19h55

Pour une femme**Résumé**

A la mort de sa mère, Anne, une jeune femme, ressort des cartons contenant des photos et des lettres appartenant à ses parents. Elle se plonge dans ses trouvailles et, de fil en aiguille, fait une découverte étonnante. Sur un cliché, se tient un homme, mystérieux, son oncle Jean, que ses parents, Michel et Lena, ont hébergé après la guerre. Jean, frère de Michel, menait des actions secrètes. En se plongeant dans l'histoire de sa famille, Anne lève le voile sur le grand amour vécu par sa mère. Cet épisode bref a chamboulé les relations familiales. Anne commence à faire le point sur ses origines...

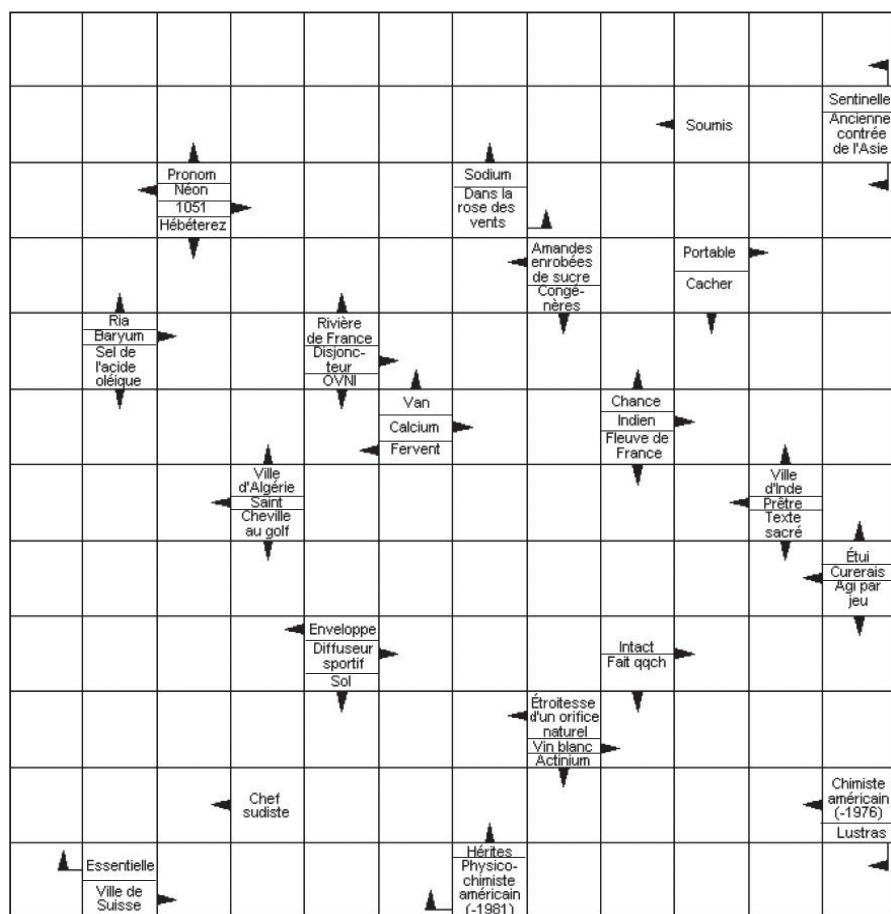
M

19h50

Zone interdite**Résumé**

En France, au cours des cinq dernières années, le nombre de cambriolages a augmenté de 45% ; il s'en commet un toutes les 90 secondes, soit 900 par jour en moyenne. Aujourd'hui, les méthodes des voleurs ont bien changé : les cambrioleurs travaillent à la chaîne et privilégient la quantité, visitant des dizaines d'habitations en quelques heures. La lutte contre les cambriolages est devenue une priorité pour les forces de l'ordre, qui multiplient les opérations de prévention. A Paris, par exemple, les gendarmes traquent depuis plusieurs mois des réseaux très organisés venus de l'Est, tandis qu'à Porto Vecchio, une brigade spéciale a été mise en place. «Zone interdite» a également mené l'enquête pour vérifier l'efficacité des systèmes de protection, portes blindées, alarmes ou vidéo surveillance, proposés pour la protection des habitations.

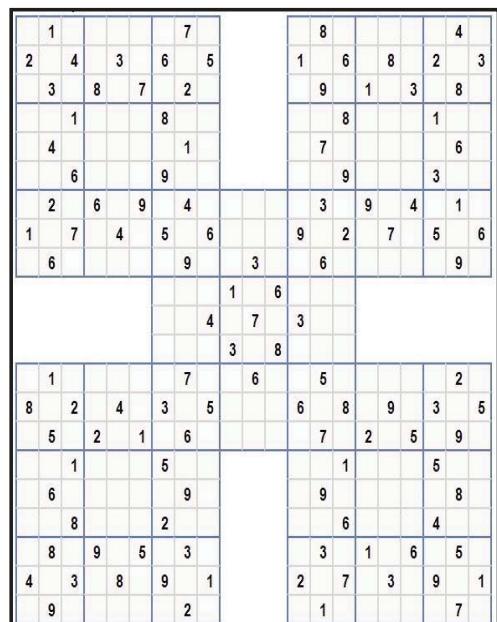
Mots fléchés n°658



Samouraï-Sudoku n°658

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°658

► Horizontalement:

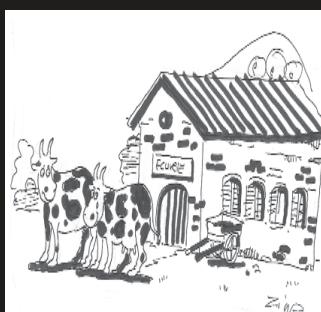
1. Qui constitue une répétition de mots
2. Gifles
3. Étude scientifique des relations entre les personnes et les machines - Interjection
4. Note - Radon - Attachement sexuel au parent de sexe opposé
5. Qui répand une odeur en général agréable
6. Ut - Victoire de Montgomery sur les forces germano-italiennes (Egypte- 1942)

► Verticalement:

1. Reptile volant
2. Station balnéaire d'Espagne - Grand-père
3. Unité de mesure de travail- Alternateur
4. Écoulement par l'oreille - Travail d'intérêt général
5. Non - Manganèse - Homme politique français
6. Volcan du Japon - Petits de la biche
7. Douces et agréables au toucher
8. Choisirai
9. Fromage de Hollande - Prêtre séculier
10. Quantité suffisante - Indicible
11. Donnant le rendement optimal
12. Aïche - Femme de lettres américaine - Tonne

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Gourmand comme le feu, ses genoux sont faibles.

Proverbe algérien

Le bien est de plomb, le mal est de plume.

Proverbe berbère

Là où la diplomatie a échoué, il reste la femme.

Proverbe arabe

Il faut manger pour vivre, et non vivre pour manger

Proverbe français

C'est arrivé un 16 Juillet

1212 : bataille de Las Navas de Tolosa.
1344 : destitution de Jacques III de Majorque.

1377 : couronnement de Richard II d'Angleterre.

1465 : bataille de Montlhéry.

1683 : bataille des Pescadaires.

1789 : troisième ministère de Necker.

1809 : proclamation de l'indépendance du Haut-Pérou.

1942 : rafle du Vélodrome d'Hiver, la plus grande arrestation massive de Juifs réalisée en France pendant la Seconde Guerre mondiale.

1945 : premier test d'une bombe au plutonium.

CÉLÉBRATIONS :

- Bolivie : fête nationale, journée fériée en l'honneur de la patronne de la Bolivie Notre Dame du Mont-Carmel.

- Chili : fête nationale, journée fériée en l'honneur de la patronne du Chili Notre Dame du Mont-Carmel.



La recette du jour



H'rira

INGRÉDIENTS

500 g de viande d'agneau
3 tomates bien mûres
1 oignon
1 poignée de pois chiches trempés la veille et précuits
1 bouquet de coriandre
1 branche de céleri
2 cuillères à soupe d'huile
2 cuillères à soupe de smen
1 pomme de terre coupée en dés
1 carotte coupée en dés
1 cuillère à soupe de riz

1 cuillère à soupe de frick
1 cuillère à soupe de lentille
1 cuillère à soupe de farine
1 cuillère à soupe de concentrée de tomate
1 cuillère à café de safran (pistile) non moulu
½ cuillère à café de cannelle
½ cuillère à café de poivre noir
½ cuillère à café de gingembre
½ cuillère à café de karwiya
½ cuillère à café de carvi

PRÉPARATION

Mettre la viande dans un cuiseur la faire revenir avec le concentré de tomate, l'oignon et les tomates coupées en dés, une fois bien revenu verser 1,5 d'eau, ainsi que les légumes coupés en dés avec la coriandre, le

céleri, le smen et tous les épices, cuire le tout 45 min. Quand la viande est bien cuite réservez-la et mixez la soupe, y ajouter la farine, les lentilles, le riz, le frick, cuire le tout pendant 15 à 30 min, une fois cuite, remettez la

viande et les pois chiches, quelques feuilles de coriandre et le carvi et un jus de citron.

Mettez tout dans la h'rira et retirez du feu, servir très chaud.

Le dessert du jour

La recette originale du tiramisu



رمضان مبارك

INGRÉDIENTS

- 3 gros œufs suisses)
- 100 g de sucre - 24 biscuits à la cristallisés cuillère
- 1 sachet de sucre - 1/2 litre de café vanillé noir non sucré
- 250 g de mascarpone - 30 g de poudre de cacao amer

PRÉPARATION

Tiramisu (recette originale)
Séparer les blancs des jaunes. Mélanger les jaunes «sucre» sucre vanillé. Ajouter le mascarpone au fouet.

Monter les blancs en neige et les incorporer délicatement à la spatule au mélange précédent.
Préparer du café noir.

Mouiller les biscuits dans le café.
Tapisser le fond du moule avec les biscuits. Recouvrir d'une couche de crème, œuf, sucre, mascarpone. Alterner biscuits et crème.

Terminer par une couche de crème.
Saupoudrer de cacao.
Mettre au réfrigérateur 4 heures minimum.

Solution

Sudoku n°657

9	6	8	1	2	4	5	7	3
3	7	1	9	5	6	4	2	8
4	6	2	7	8	3	9	6	1
5	1	9	6	3	2	7	8	4
2	4	3	8	7	9	6	1	5
7	8	6	4	1	5	3	9	2
6	2	4	3	9	8	1	5	7
8	3	7	5	6	1	2	4	9
1	9	5	2	4	7	8	3	6

8	7	2	4	1	6	3	5	9
6	1	9	3	2	5	7	4	8
3	6	4	8	9	7	2	1	6
5	4	8	1	7	3	6	9	2
2	6	7	9	5	8	4	3	1
9	3	1	6	4	2	8	7	5
4	7	3	8	6	9	1	2	7
9	2	5	3	6	1	8	4	7
6	1	8	2	7	4	3	5	9

Mots Croisés N°657

BOUSTIFAILLE
OMNIUM■GROOM
UPAS■PARESIE
RHUMERIE■A■U
SA■OTE■AGNUS
OLIM■CUBAGE■
UELE■ALLIER■
F■ETETEE■L■B
L■ARNIM■TEKE
AGUI■OASIS■N
NIXE■N■UT■ON
TC■SESTRIERE

Mots Fléchés N°657

FRAGMENTAIRE
L■R■ELEVAGES
AVANCER■RUAS
GACE■VERGE■A
OSHAWA■AA■DI
RENNE■INULES
N■ETIRES■OB■
EA■ILE■TIRANR
UES■GA■VITIEL
LEGALE■O■PEN
■RITE■ETNASEP
■NEPES■AL

MOBILIS-LIGUE 1 DE FOOTBALL

Les effectifs des clubs de l'élite à l'heure de la "révolution"

A un mois du coup d'envoi de la cinquième édition du championnat professionnel de football en Algérie, pratiquement tous les clubs de l'élite ont choisi de tout effacer ou presque et recommander, en se montrant très actifs sur le marché des transferts.

La "fièvre" n'a pas épargné les clubs auteurs pourtant de parcours de premier ordre lors de l'exercice dernier, à l'image de la JS Kabylie et de l'ES Sétif, deuxième et troisième en championnat, ainsi que du MC Alger, détenteur de la coupe d'Algérie.

Les trois clubs en question, censés prôner une certaine stabilité et respecter le dictin qui dit "On ne change pas une équipe qui gagne", ont préféré plutôt chambouler, et d'une manière sensible, leurs effectifs respectifs. En effet, les Kabyles ont engagé 13 nouvelles recrues, les Sétifiens 12 et les Algérois 16. Le changement a touché également la barre technique de deux des trois formations en question, à savoir la JSK et le MCA, qui ont recruté respectivement le Belge Hugo Broos et l'Algérien Boualem Charef.

Remue-ménage même au sein des équipes qui gagnent

Le champion d'Algérie en titre, l'USM Alger, réputé pour sa stabilité depuis quelques années, a "craqué" cette fois-ci devant la tentation du changement. Sept nouvelles recrues sont venues renforcer les rangs des Rouge et Noir de la capitale, appelés à renouer avec la scène africaine dès la saison à venir.

La filiale des "émigrés" a été privilégiée par les dirigeants usmistes avec l'arrivée de trois joueurs franco-algériens



(Akim Orinel, Salim Laâssami et Noui Laifa). En revanche, le club s'est permis le luxe de se séparer de certains de ses cadres, à l'image d'Abdelmalek Ziaya, Ahmed Gasmi et Miloud Djediat.

Les nouveaux promus en Mobilis-Ligue 1 ont fait également sensation dans le marché des transferts. La palme d'or revient d'ailleurs à l'USM Bel-Abbès, qui a pratiquement changé tout son effectif.

Le nouveau président de la formation de la "Mekerra", Abdellahim Serrar, s'est montré "fasciné" à son tour par la piste des émigrés et en a engagé plusieurs. Il a eu également à exploiter les trois licences étrangères auxquelles a droit son équipe en ramenant des joueurs africains.

Le RC Arbaâ bat tous les records

Le NA Hussein-Dey et l'ASM Oran, les deux autres promus, ont recruté chacun plus d'une dizaine de joueurs, dans l'es-

poir d'éviter un retour rapide au purgatoire, comme ça a été le cas après chacune de leurs accessions pendant les dernières années.

Le RC Arbaâ, auteur d'un parcours très honorable pour sa première saison en Mobilis-Ligue 1, a surpris lui aussi plus d'un en procédant à une véritable "révolution" au sein de son effectif. Son président, l'ancien international Djamel Amani, a même battu le record en la matière, en recrutant une vingtaine de joueurs.

Le CS Constantine et le MC Oran ont eux aussi tenu à "dire leur mot" dans ce registre, en faisant signer chacun plus de douze joueurs, alors que l'USM El Harrach, l'ASO Chlef et à un degré moindre, le MO Béjaïa, sont les clubs qui se sont montrés les plus "timides" jusqu'à présent sur le marché des transferts. Le mercato d'été sera clôturé le 31 juillet, tandis que le coup de starter du championnat de Mobilis-Ligue 1 sera donné le 16 août.

MOBILIS-LIGUE 2

M. Douidene nouveau président de l'USMB

Mohamed Douidene a été désigné nouveau président de l'USM Blida (Mobilis-Ligue 2 algérienne de football), en remplacement de Mohamed Zaim qui avait démissionné de ce poste, a appris hier l'APS auprès du concerné.

«Des concertations entre les autorités locales, des industriels de la wilaya, des représentants des supporters et d'autres parties, ont abouti à un accord pour l'ouverture d'une nouvelle société par actions pour l'USMB, suite à la dissolution de l'ancienne», a déclaré le nouveau président, signalant avoir été «depuis le début de la crise un coordinateur entre les autorités locales, les industriels et les supporters».

Il a, aussi, fait part de l'annonce du nom du nouvel entraîneur de l'USMB dans les «prochaines heures», le conseil d'administration du club étant en négociations avec trois coachs. M. Douidene s'est félicité du soutien et aides accordées au nou-

veau bureau de l'équipe par les autorités locales, notamment le wali Mohamed Ouchene, mais aussi de la confiance placée en lui par les supporters.

Reconnaissant que sa «mission de hisser l'équipe vers la Mobilis-Ligue 1 sera difficile», il a révélé le recrutement programmé de nouveaux jeunes joueurs, sans oublier de remercier M. Zaim pour ses efforts fournis pour le club de la Mitidja. A la tête de l'USMB depuis 2008, Zaim est l'unique président du club (fondé en 1932) à accomplir deux mandats à sa tête, après un premier mandat qui s'est étalé de 1996 à 2003. Il a présenté sa démission depuis plus d'un mois, suite aux défaites répétées de l'USMB et son échec à accéder en Mobilis-Ligue 1, en plus des dettes cumulées. Des faits qui ont poussé des supporters du club à exiger sa démission en organisant des manifestations à travers les rues de Blida, à plusieurs oc-

TURQUIE - TRABZONSPOR

Halilhodzic : «Ce n'était pas facile pour moi de quitter l'Algérie»

L'ancien sélectionneur de l'équipe algérienne de football, le Bosnien Vahid Halilhodzic, a reconnu que son départ des Verts lui a été «difficile», se disant «fier» de son travail durant trois années passées avec la sélection qu'il a menée aux huitièmes de finale du Mondial-2014 au Brésil.

«Je suis fier de ce que j'ai accompli avec l'équipe d'Algérie qui a beaucoup progressé. Un important travail a été accompli sous ma conduite. Ce que nous avons fait au Brésil est exceptionnel avec cette place en 8e de finale. A notre retour au pays, nous avons été accueillis en héros et cela m'a fait grandement plaisir. Mon entrevue avec le président de la République (Abdelaziz Bouteflika) pendant 45 minutes fut mémorable. Franchement, ce n'était pas facile pour moi de quitter l'Algérie», a déclaré Halilhodzic lors d'un point de presse tenu lundi soir, en marge de la signature de son

contrat de deux saisons avec le club turc de Trabzonspor, selon des propos repris par le site officiel du club. Arrivé à la tête de l'équipe nationale en juillet 2011, Halilhodzic, dont le contrat est arrivé à son terme à l'issue de la coupe du Monde, a refusé la sollicitation de la Fédération algérienne de football (FAF) de prolonger son aventure avec les Verts, acceptant du coup la proposition faite par Trabzonspor, qu'il avait dirigé auparavant lors de la saison 2005-2006.

«J'ai reçu plusieurs offres, dont celles émanant de l'Amérique, mais j'ai préféré opter pour Trabzonspor que je connais déjà. J'ai gardé d'excellents rapports avec le président du club, Abraham Hacioglu, c'est ce qui a pesé sur mon choix. Si j'étais allé ailleurs, ma conscience ne serait pas tranquille», a-t-il ajouté. Interrogé sur son objectif avec sa nouvelle formation,

Halilhodzic a affirmé que son souci «est de construire une équipe gagnante». «Je vais essayer de construire une équipe conquérante avec l'objectif de décrocher une place pour la Ligue des champions.

Cependant, tout le monde doit mettre la main à la pâte pour réussir, d'autant qu'un grand travail nous attend», a souligné Halilhodzic. Le technicien bosnien a entamé lundi son travail avec sa nouvelle formation, en dirigeant sa première séance d'entraînement. Il a tenu une réunion technique au niveau du siège du club en présence de ses proches collaborateurs qui vont travailler avec lui : Cyril Moine, Jacques Bonnevay, Mickael Bouilly et Sandy Guichard. Quatrième au classement de la précédente saison, Trabzonspor prendra part à la prochaine édition de l'Europa League.

APS

**MONDIAL-2014/ALLEMAGNE
Low : «Nous sommes tous champions du monde»**

Le sélectionneur de l'équipe nationale d'Allemagne, Joachim Low, a dédié le trophée de la Coupe du Monde de football, fraîchement remporté par la Mannschaft, «à tout le peuple allemand», dont un grand nombre était rassemblé hier à Berlin.

«Nous sommes tous champions du monde. Je dois remercier tous les fans en Allemagne, car sans eux, nous ne serions pas là», a déclaré Low, arrivé sur un podium à la Porte de Brandebourg, où se dressaient des centaines de milliers de fans en liesse. Le capitaine de l'équipe, Philipp Lahm, a brandi ensuite le trophée devant les supporters qui l'ont acclamé. «Depuis que je suis enfant, j'en ai rêvé», a déclaré Lahm en remerciant le public pour son soutien.

Les joueurs ont rendu un hommage appuyé à Miroslav Klose, meilleur buteur de l'histoire de la Coupe du monde (16 buts) en chantant avec le public «Miro Klose, Miro Klose».

L'équipe nationale d'Allemagne a remporté la Coupe du monde 2014, dimanche au stade Maracana de Rio de Janeiro, face à l'Argentine (1-0 après prolongation) grâce à une réalisation de Mario Götze.

INDICE CASTROL**Toni Kroos meilleur joueur du tournoi**

L'international allemand Toni Kroos, fraîchement sacré champion du monde avec la Nationalmannschaft contre l'Argentine (1-0 a.p.) termine en tête du classement de l'indice Castrol du meilleur joueur du Mondial-2014, a indiqué lundi la Fédération internationale de football (FIFA). Le joueur du Bayern Munich de 24 ans arrive en tête du classement des passes de Brésil-2014, avec au total 4.157 transmissions de balle. Sur le plan individuel, Kroos arrive en deuxième position de l'épreuve avec 537 passes, derrière son coéquipier Philipp Lahm (562). Face à l'Argentine, il a une nouvelle fois été d'une précision chirurgicale sur coup de pied arrêté, comme en témoigne le corner déposé sur la tête de Benedikt Höwedes juste avant la pause qui a vu le ballon s'échouer sur le poteau. Kroos a réussi 94 des 114 passes qu'il a tentées. Seuls Bastian Schweinsteiger et Lahm ont fait mieux en la matière. En outre, il a couru 14,3 kilomètres et dans ce domaine également, il se classe en troisième position, derrière l'impressionnant Schweinsteiger et Thomas Müller. Kroos est l'un des trois Allemands à terminer dans le top 10 de l'indice Castrol, les deux autres étant Mats Hummels (quatrième) et Thomas Müller (cinquième). Les Pays-Bas sont la seule autre équipe à boucler le tournoi avec trois joueurs dans le top 10 suite à leur victoire 3-0 contre le Brésil, qui leur a permis de monter sur la troisième marche du podium. Arjen Robben a été l'un des attaquants les plus en verve tout au long de cette coupe du Monde. L'ailier du Bayern Munich en est récompensé par une deuxième place à l'indice Castrol. Le joueur le mieux classé du côté de l'Argentine, vice-championne du monde, est le latéral gauche Marcos Rojo, neuvième.

Le classement final du top 10 est le suivant :

Toni Kroos, Allemagne (9,79) - Arjen Robben, Pays-Bas (9,74) - Stefan de Vrij, Pays-Bas (9,7) - Mats Hummels, Allemagne (9,66) - Thomas Müller, Allemagne (9,63) - Karim Benzema, France (9,6) - Oscar, Brésil (9,57) - Thiago Silva, Brésil (9,54) - Marcos Rojo, Argentine (9,51) - Ron Vlaar, Pays-Bas (9,48).

MONDIAL-2014 DE FOOTBALL/ ALGÉRIE

«Les chemins de la gloire des Fennecs»

Le parcours «magnifique» de l'équipe algérienne de football lors du Mondial-2014 au Brésil, marqué par une historique qualification en huitièmes de finale de la compétition, a été revisité dans une étude réalisée par Maître Michel Pautot, avocat au barreau de Marseille.

«Tout le peuple algérien peut être fier de ses Fennecs pour ce magnifique parcours (...). Voilà un pas vers la gloire d'autant plus qu'un des deux buts allemands a été inscrit par une «talonnade à la Madjer» et que le gardien M'bolihi a été exceptionnel», écrit M^e Pautot, auteur de l'étude intitulée «Les chemins de la gloire des Fennecs».

Pour sa quatrième participation à la coupe du Monde, l'Algérie a forcé l'admiration au Brésil en atteignant pour la première fois le cap des huitièmes de finale, avant d'être éliminée par l'Allemagne (2-1, a.p.), sacrée championne du monde par la suite.

«L'Algérie qui participait pour la première fois de son histoire à un 8^e de finale a été éliminée très difficilement par la sélection de l'Allemagne, après 120 minutes



de jeu héroïques. Les Fennecs, à la différence des Bleus (la France en quarts de finale, ndlr), ont fait trembler la Mannschaft jusqu'à bout», ajoute ce docteur en droit.

L'auteur de l'étude a voulu percer le mystère de la réussite de l'équipe nationale en mettant en avant l'initiative de la Fédération algérienne de football (FAF) et son «opération réussie» avec la Fédération internationale de football (Fifa) à propos des binationalités.

«Très écouté par le président de la Fifa (ndlr, Sepp Blatter), le président de la FAF (ndlr, Mohamed Raouraoua), put favoriser un nouveau règlement sur les joueurs bi-nationaux, et lors du congrès de la Fifa à Nassau en juin 2009 a été voté l'abolition de

la limite d'âge pour changer de maillot national».

Et d'enchaîner : «Depuis, de nombreux jeunes professionnels ayant éternué le maillot de France dans les catégories juvéniles ont opté pour leur pays d'origine.

Ainsi, lors du Mondial-2010 en Afrique du Sud, l'équipe algérienne comptait 18 joueurs nés en France sur 23, dont plusieurs avaient déjà joué sous la tunique bleue dans les sélections de jeunes (comme Meghni et Yedba).

Cela va être le coup d'envoi d'une formidable «moisson» pour les recruteurs de l'Algérie dans toute la France pour repérer les futurs talents (...) Bien entendu, la présence des



bi-nationaux n'est pas la seule clé de la réussite, les joueurs de talent Slimani, Djebbour, Belkalem et Halliche ont été formés en Algérie».

Maître Michel Pautot a ensuite établi une comparaison entre la sélection algérienne du Mondial-1982 en Espagne et celle de l'édition du Brésil.

«Par rapport à l'équipe de 1982 qui a brillé lors de la coupe du Monde en Espagne, cette équipe d'Algérie du Brésil est bien plus «cosmopolite» et est allée en 8^e de finale grâce à ce contact permanent avec de grands clubs».

L'intéressé a indiqué que «les footballeurs algériens s'exportent aujourd'hui en nombre» et bénéficient de l'«ouverture des frontières», comme le démontre

la «diaspora» de l'équipe qui a «brillé» à la coupe du Monde.

Enfin, Maître Michel Pautot a évoqué la formation au sein des clubs algériens, avec un constat de «progression» depuis l'avènement du professionnalisme.

«La formation en Algérie est en effet en train de se mettre progressivement en place avec l'avènement du professionnalisme qui va permettre à tous les clubs de l'élite d'avoir leur centre de formation (...)»

Ceci étant, comme déjà souligné, le développement de la formation devrait aboutir fatallement à ce que des joueurs des championnats professionnels nationaux accèdent aux sélections nationales en plus grand nombre», a-t-il conclu.

TRANSFERTS



Guedioura très proche du championnat du Qatar

Crystal Palace (Premier League anglaise), indique mardi la presse locale.

Guedioura s'était déplacé à Doha il y a quelques jours où il a eu à négocier son transfert avec deux formations qataries, rapporte le site de la chaîne de télévision spécialisée El-Kass.

Le joueur de 28 ans, qui a été évincé à la dernière minute de la liste de l'équipe nationale qui vient de prendre part au Mondial brésilien, sort d'une saison ratée avec Crystal Palace. Ayant rejoint le club londo-

nien au début de l'exercice 2013-2014, il a été très peu utilisé, notamment après la méchante blessure qu'il avait contractée peu avant la fin de la phase aller.

Son très modeste volume de jeu lui a alors joué un mauvais tour à l'heure du choix du désormais entraîneur national, Vahid Halilhodzic, de la liste des 23 joueurs concernés par le rendez-vous planétaire. Depuis quelques jours, ils sont plusieurs internationaux algériens à être convoités par des clubs qatariens.

Rafik Halliche est sur le point d'opter pour le Qatar SC. Djamel Abdoun est annoncé également dans un club qatari, alors qu'Al-Sadd insiste pour engager Yacine Brahimi. Quatre stars de la sélection algérienne de 2010 avaient rejoint le championnat du Qatar après la coupe du Monde de la même année : Madjid Bougherra (Lekhwiya), Mourad Meghni (Umm Salal), Nadir Belhadj (Al-Sadd) et Karim Ziani (Al-Djaich).

Signature

imminente de Djamel Abdoun dans un club

de Qatar



L'ex-international algérien, Djamel Abdoun, est attendu à Doha dans les deux prochains jours pour s'engager avec un club qatari après la résiliation de son contrat avec Nottingham Forest (Championship anglaise),

indique mardi la presse locale.

Les contacts avec Abdoun ont commencé depuis quelques temps déjà, rapporte le site de la chaîne de télévision El-Kass, sans pour autant dévoiler le nom du club qui devrait accueillir le milieu offensif algérien.

Abdoun (27 ans), avait porté les couleurs de Nottingham Forest la saison dernière après une expérience réussie sous les couleurs de l'Olympiakos, avec lequel il avait remporté le championnat de Grèce et disputé la Ligue des champions d'Europe. Mais il n'a pas eu la même réussite avec sa formation anglaise qui a échoué à retrouver l'élite en fin d'exercice dernier, conduisant sa direction à se passer des services de certains de ses joueurs, à l'image de Abdoun et son compatriote, Rafik Djebbour. S'il venait d'opter pour le championnat de Qatar, Abdoun, qui n'a plus porté le maillot national depuis 2011, sera le deuxième joueur algérien à s'engager cet été avec un club qatari après le défenseur international, Rafik Halliche, qui se trouve actuellement à Doha pour signer au Qatar SC.

Le milieu international algérien, Adlene Guedioura, devrait rejoindre l'un des clubs du championnat du Qatar de football «dans les prochaines heures», en provenance de

le FC Porto en pole position pour accueillir Brahimi

Le FC Porto (Div 1, Portugal) serait en pole position pour s'offrir les services du milieu de terrain de la sélection algérienne, Yacine Brahimi, très convoité dans cette intersaison, rapporte mardi France Football. Auteur d'une belle dernière saison avec Grenade, pensionnaire de la Liga espagnole, (35 matches et 3 buts), le joueur de 24 ans pourrait franchir un palier en rejoignant cet été le club portugais, ajoute la même source, indiquant que les Dragons seraient aujourd'hui les mieux placés pour ac-

couvrir le milieu de terrain offensif algérien.

Brahimi, désigné meilleur joueur de la Liga la saison passée, a vu sa cote grimper davantage lors du Mondial brésilien clôturé dimanche, en contribuant grandement dans la qualification historique des Verts aux huitièmes de finale. Il avait rejoint Grenade lors de l'été 2012 en provenance de Rennes (Ligue 1, France) à titre de prêt, avant que le club andalous ne rachète définitivement son contrat dans l'année suivante.





Ces moments qui ont marqué la Coupe du Monde 2014

64 matches, 32 nations, 171 buts et un vainqueur l'Allemagne : la Coupe du Monde 2014 a tenu toutes ses promesses. Avant de refermer ce chapitre brésilien, nous vous proposons de regarder dans le rétro et de passer en revue ce Mondial au travers ces éléments marquants.

La fin du règne espagnol

Championne du Monde en titre, la Roja s'est vite retrouvée au tapis. Une correction 5-1 d'entrée lors de la revanche de la finale de 2010 face aux Pays-Bas, ainsi qu'une défaite face aux très remuants chiliens, les Espagnols ont été mis hors course. Si la victoire contre l'Australie est anecdotique, l'élimination de la sélection de Del Bosque elle ne l'est pas. Elle restait sur une série de trois titres majeurs consécutifs. La fin d'une génération dorée à laquelle appartenait Iker Casillas ou encore Xavi.

La morsure de Luis Suarez



De héros à ennemi public n°1, il n'y a qu'un pas qu'a franchi Luis Suarez. Auteur d'un doublé qui a permis à l'Uruguay 2-1 et d'avoir son destin entre ses mains, El Pistolero a été capable du meilleur... mais aussi du pire. Face à l'Italie, l'attaquant de la Celeste a montré son mauvais côté en mordant Giorgio Chiellini à l'épaule. Multirécidiviste, Suarez a été exclu du Mondial et suspendu 9 matches par la FIFA. Il est aussi interdit de pratiquer le football durant quatre mois. Lâché par un sponsor, il s'est excusé pour son geste auprès de sa victime italienne.

L'Algérie entre dans l'histoire

L'un des tubes de l'été, c'est le fameux One, Two, Three. Viva l'Algérie. Malgré une défaite initiale contre la Belgique, les hommes de Vahid Halilhodzic ont réussi à se qualifier pour les huitièmes après un match nul face à la Russie arraché grâce à un coup de tête signé Islam Slimani. Pour la première fois de son histoire, l'Algérie a passé ce premier tour. Un véritable exploit. L'aventure s'est achevée face à l'Allemagne (ndlr 2-1) au terme d'un match où les Verts ont tenu la dragée haute à la Mannschaft. Quoi qu'il arrive, une vraie victoire pour les Fennecs accueillis comme des héros à Alger.

«King» James Rodriguez

A 22 ans, James Rodriguez a illuminé cette Coupe du Monde 2014 de son talent. Véritable leader des Cafeteros en l'absence de Falcao, le n°10 colombien a été l'un des éléments moteurs de son équipe. Il termine meilleur buteur du Mondial avec six réalisations, un total qui lui permet de devenir le réalisateur le plus prolifique de l'histoire des Cafeteros sur la compétition. Il a par ailleurs marqué lors des cinq rencontres qu'il a jouées, performance unique sur cette Coupe du Monde. Il faut ajouter à tout cela ses deux passes décisives. Des performances qui lui ont d'ailleurs valu les félicitations des Brésiliens et l'intérêt de nombreux cadors dont le Real Madrid.



L'Allemagne championne du Monde !

Dix-huit ans que la Mannschaft l'attendait, les hommes de Joachim Löw l'ont fait. Depuis 1996, l'Allemagne n'avait plus remporté de titres majeurs. En Coupe du Monde, la sélection allemande restait notamment sur deux demi-finales (ndlr 2006 et 2010) et une finale perdue en 2002. En 2014, l'Allemagne a conjuré le sort au terme d'un parcours assez maîtrisé. La Mannschaft de Müller, Neuer & co a donc obtenu sa quatrième étoile. Félicitations aux Champions du Monde 2014 !



Parades exceptionnelles, arrêts décisif, les gardiens ont souvent sorti les poings de la victoire durant ce tournoi. Si certains ont tenu leur rang à l'image de Manuel Neuer, d'autres ont profité de la Coupe du Monde pour se révéler aux yeux du monde entier dans cette fabuleuse vitrine qu'est le Mondial. C'est le cas de Guillermo Ochoa ou Rais M'Bohli exceptionnels face au Brésil et à l'Allemagne ou encore de Tim Howard qui a réalisé seize arrêts face à la Belgique. On aura pu cité le très bon Claudio Bravo ou encore le killer Keylor Navas.

Le rêve brisé de Neymar

Star de la Seleção, Neymar a porté son équipe durant le Mondial avec notamment 4 buts et une passe décisive. Mais le rêve du n°10 auriverde s'est brisé lors des 1/4 de finale face à la Colombie. Un mauvais coup de Zuniga et l'idole de tout un peuple sortait blessée au dos. Résultat : 40 à 45 jours d'arrêt et la fin d'un Mondial qui était le rêve de sa vie. «Je n'ai pas de mots pour décrire ce qui se passe dans ma tête et dans mon cœur», a lâché Neymar avant d'ajouter «Mon rêve n'est pas fini». Un drame national qui était le début d'une série noire pour le Brésil...

Le fiasco incroyable de la Seleção

Privé de sa star Neymar, blessé, mais également de son capitaine Thiago Silva suspendu, le Brésil a retrouvé l'Allemagne en demi-finale à Belo Horizonte. Pour la brésilien, les hommes de Scolari n'avaient qu'une mission : remporter la Coupe du Monde chez eux. Un match qui a tourné au fiasco. La Mannschaft a été en incroyable pour la Seleção humiliée devant son public et aux yeux du monde. Si David Luiz a demandé au peuple brésilien de pardonner les joueurs, le mal est profond au Brésil KO après ce match qui restera dans les mémoires.

Miroslav Klose dans l'histoire

A 36 ans, le vétéran Miroslav Klose est entré dans l'histoire de la Coupe du Monde. Il est devenu le meilleur buteur de l'épreuve. En effet, après avoir égalé Ronaldo grâce à son but face au Ghana le 21 juin 2014, il a surpassé le Fenomeno en marquant lors de l'exceptionnelle victoire face au Brésil le 8 juillet en demi-finale. Avec seize réalisations en quatre participations à un Mondial, l'Allemand est entré dans la légende. Mais il pourrait vite être rattrapé par son compatriote Thomas Müller auteur de 10 buts déjà.



DK NEWS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

TOMBOLA 2014

2 billets d'avion

Et plein d'autres cadeaux à gagner

COUPON N° : 15

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
NUMÉRO TEL :
EMAIL :

REGLEMENT TOMBOLA 2014

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA
SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social est situé : 03, Rue du Djurdjura — Ben Aknoun Alger, ci-après.

«L'organisateur», représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL ABDELMADJID, organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs, durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Objectif du règlement

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise, durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 02/07/2014 au 29/07/2014, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les 15 coupons est fixée à cinq (05) jours après la fin de l'organisation de la Tombola et la date de la franchise de l'Algérie poste fera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte, à tous les lectrices et lecteurs, ayant remplis en intégralité les coupons de participation et envoyés à l'adresse :

TOMBOLA RAMADHAN 2014
DK NEWS

Poste restante CDD — Ben Aknoune - Algérie

Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront sur la page 23 devront les couper selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participation ce qui induit qu'il ne sera retenue qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

• Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs.

• Les candidats doivent résider en Algérie ;

• Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

• Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

• Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu donc éliminé.

Le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.

Article 05 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 23 qui comprendra des zones où le participant doit remplir comme :

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et email.

Article 06 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice. Ils seront avisés par Téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 07 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun des cadeaux suivants :

- 01- Climatiseur + télé LED (Iris)
- 02- Climatiseur + télé LED (Iris)
- 03- Climatiseur + télé LED (Iris)
- 04- Billet de voyage (Aigle Azur)
- 05- Billet de voyage (Aigle Azur)

06- Smart TV (Condor)

07- Télé LED + Demodulateur (Condor)

08- Cuisinière + Chauffe bain (Condor)

09- Machine à laver (Condor)

10- Congélateur (Condor)

11- Frigo (Condor)

12- Smart Phone + Tablette (Condor)

13- Machine à café (Kandi)

14- Vélo (Kandi)

15- Aspirateur + Climatiseur (Condor)

Article 08 : délai de retrait du cadeau

Dès la réception de leurs invitations pour réception des cadeaux «Tombola DK NEWS 2014» sur sa boîte email et son téléphone mobile, le gagnant dispose d'un délai de (15) jours pour récupérer son cadeau.

Article 09 : Modification du règlement

Toute modification du présent règlement donnera lieu à l'apparition de ce dernier modifié.

Au niveau des sites web de DK NEWS.

Article 10 : Réstitution ou annulation

DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et ce en raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

DÉFENSE

Marine nationale: escale du navire école «La Soummam» au port de Barcelone

Le navire école «La Soummam» de la marine nationale a accosté mercredi au port de Barcelone (Espagne), 4^e étape de la campagne d'instruction «été-2014», a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Cette escale de trois jours intervient après celles effectuées aux ports de Kiel (Allemagne), Brest (France) et Oran, rappelle-t-on. Le navire a été accueilli à son arrivée au port de Barcelone par la consule générale d'Algérie à Barcelone, accompagnée de l'attaché de défense d'Algérie en Espagne et des membres de la communauté nationale établie à Barcelone.

Une visite de courtoisie sera rendue par le commandement du navire aux autorités civiles et militaires de la ville de Barcelone. Durant cette escale, a ajouté le communiqué, les élèves officiers et l'équipage du navire «La Soummam», effectueront «une visite d'études au musée maritime de Barcelone, qui conserve les témoignages matériels d'une longue tradition culturelle liée à la mer.»

Aussi, un programme culturel, touristique et sportif est prévu, à la même occasion, au profit des élèves officiers et de l'équipage du navire, à l'effet d'enrichir leurs connaissances scientifiques et culturelles et de s'imprégner des us et des coutumes maritimes catalanes, a conclu la même source.

SELON L'ANCIEN DIPLOMATE NOUREDINE DJOUDI**Une «volonté délibérée» des médias occidentaux d'occulter» les liens entre Mandela et l'Algérie**

Il existe une volonté délibérée des médias occidentaux d'occulter les liens entre Nelson Mandela et l'Algérie, a affirmé hier à Alger, l'ancien diplomate Noureddine Djoudi, conviant la jeunesse algérienne à «consolider l'amitié entre l'Afrique du Sud et l'Algérie.

Il existe une volonté délibérée d'occulter les liens entre Nelson Mandela et l'Algérie de la part des médias occidentaux, notamment français, déformant ainsi l'histoire. Aussi, je souhaiterais que notre jeunesse œuvre à consolider l'amitié et ce qui a été construit entre l'Afrique du Sud et l'Algérie», a soutenu l'ancien ambassadeur. Ayant étroitement côtoyé le héros de la lutte anti-apartheid, Noureddine Djoudi intervenait lors de la rencontre co-organisée par *El-Moudjahid* et Machââl Echahid, en hommage à l'icône sud-africaine Nelson Mandela, dont le monde célèbre, le 18 juillet, la Journée internationale qui lui est consacrée, depuis son décès le 5 décembre 2013.

L'Algérie s'était refusée «par pudeur» à évoquer le soutien qu'elle a apporté aux combattants du Congrès national africain (ANC), considérant que cela s'inscrivait dans le cadre du «combat universel pour la dignité», a expliqué l'hôte du journal, avouant que ce fut «peut-être un tort». Revenant sur la dimension de l'homme qu'il a qualifié de «géant de l'Afrique», l'ancien diplomate a exprimé sa «fierté» que l'Algérie ait été le «premier» pays à avoir soutenu «sans réserves» et sans «attente de retour» la lutte des Sud-africains pour leur liberté. L'apprentissage militaire de Mandela au sein de l'Armée de libération nationale (ALN) s'est fait dans un «cadre conceptuel plus large», en ce sens qu'il s'agissait de former un «futur chef» en un laps de temps très limité, a expliqué



M. Djoudi. «Il avait décidé que de toutes les armées qu'il avait vues, l'ALN est la seule qui pouvait être le modèle pour la libération de son pays», a témoigné le diplomate à la retraite, qui a raconté avoir été aux côtés de Mandela lorsque ce dernier avait tiré sa première balle, durant sa formation dans l'un des maquis d'Algérie. «Une balle qui avait atteint sa cible», a-t-il tenu à noter. En sus de l'aspect militaire, le soutien de l'Algérie aux combattants de l'ANC ne dépassait, par ailleurs, guère celui des «conseils», a affirmé M.Djoudi, précisant que les Algériens se refusaient à «dire à Mandela ce qu'il devait faire» et ce, partant de la conviction qu'une «révolution ne s'exporte pas».

C'est à ce titre, a-t-il précisé, que les responsables de l'ALN avaient «conseillé» à

Mandela d'entreprendre une «action diplomatique», en attendant le déclenchement de la lutte armée, a fait savoir M. Djoudi. Mandela était un homme de «paix» et de grand «humanisme» mais contraint par la répression du pouvoir sud-africain à recourir à la lutte armée, à l'image du peuple algérien qui, face aux Français, étaient confrontés à la «même nature» du colon, a indiqué l'intervenant dans une évocation du «parallèle» entre les révoltes algérienne et sud-africaine. Il a rappelé, à ce propos, la nature «ségrégationniste» de l'occupant français qui avait instauré un «délit du regard» à l'encontre de la population algérienne, au même titre que le régime de l'Apartheid avait consacré la discrimination entre blancs et noirs.

Pour autant, la grandeur de celui qui deviendra plus tard le premier président noir de la «Nation arc-en-ciel», a été de convaincre ses compagnons de ne pas lutter pour des considérations «ethniques», réussissant ainsi à rallier vers sa cause, d'autres Sud-africains que les noirs. Convié également à cette rencontre-hommage au symbole de la lutte pour la liberté, l'universitaire et chercheur Ismail Debeche a convergé, dans son allocution, avec l'ancien diplomate pour évoquer «les mêmes convictions» qui ont animé Mandela et les révolutionnaires algériens, à savoir que l'indépendance ne peut se recouvrir qu'à travers les armes, a-t-il argumenté. «Mandela disait aussi, tout comme Ben Boulaïd et Ben M'hidi, que s'il devait trouver, à sa sortie de prison, les mêmes conditions qui l'ont conduit à la détention, il allait refaire ce qu'il a fait», a observé l'intervenant qui a évoqué une «convergence stratégique entre l'Algérie et l'Afrique du Sud».

APS

PUBLICITÉ

Promo Ramadhan
Offres Postpayées

DURANT LE RAMADHAN
MOBILIS DOUBLE
MOBILIS DOUBLE

TOUS SES FORFAITS POSTPAYÉS

www.mobilis.dz

mobilis